



T2

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES
DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

LE 1^{ER} AOÛT 2018

BCE

Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	3
1.1 Faits saillants financiers	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	5
1.3 Hypothèses	5
2 Analyse financière consolidée	6
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	6
2.2 Connexions clients	7
2.3 Produits d'exploitation	8
2.4 Coûts d'exploitation	9
2.5 Bénéfice net	10
2.6 BAIIA ajusté	11
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	12
2.8 Amortissements	12
2.9 Charges financières	12
2.10 Autres (charges) produits	13
2.11 Impôt sur le résultat	13
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	13
3 Analyse des secteurs d'activité	14
3.1 Services sans fil de Bell	14
3.2 Services sur fil de Bell	18
3.3 Bell Média	24
4 Gestion financière et des capitaux	27
4.1 Dette nette	27
4.2 Données liées aux actions en circulation	27
4.3 Flux de trésorerie	28
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	30
4.5 Gestion des risques financiers	30
4.6 Notations	32
4.7 Liquidité	32
5 Information financière trimestrielle	33
6 Cadre réglementaire	34
7 Risques d'entreprise	36
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	38
8.1 Nos méthodes comptables	38
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés	41
8.3 Contrôles et procédures	44
États financiers consolidés	45
États consolidés du résultat net	45
États consolidés du résultat global	46
États consolidés de la situation financière	47
États consolidés des variations des capitaux propres	48
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	49
Notes annexes	50
Note 1 Renseignements sur la société	50
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	50
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises	52
Note 4 Information sectorielle	53
Note 5 Coûts d'exploitation	55
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	56
Note 7 Autres (charges) produits	56
Note 8 Bénéfice par action	56
Note 9 Dette	57
Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	57
Note 11 Actifs et passifs financiers	58
Note 12 Capital social	59
Note 13 Paiements fondés sur des actions	60
Note 14 Adoption d'IFRS 15	61

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 41 à 44, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Se reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le deuxième trimestre de 2018 (états financiers du T2 2018) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, daté du 8 mars 2018 (rapport de gestion annuel 2017 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, daté du 2 mai 2018 (rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 1^{er} août 2018, soit la date du présent rapport de gestion.

Comme l'exigent les Normes internationales d'information financière (normes IFRS), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée. En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons également mis à jour certaines de nos hypothèses présentées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, datée du 8 mars 2018 (notice annuelle 2017 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T2) et les semestres (cumul annuel) clos les 30 juin 2018 et 2017.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections, *Hypothèses*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 1^{er} août 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections du présent rapport de gestion mentionnées précédemment. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans les différentes sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 1^{er} août 2018. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, ou dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, au cadre réglementaire, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1^{er} août 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

Comme l'exigent les normes IFRS, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

1.1 Faits saillants financiers

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T2 2018

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
5 786 \$	755 \$	2 430 \$	704 \$	777 \$	2 057 \$	994 \$
millions + 1,7 % VS T2 2017	millions (7,2) % VS T2 2017	millions + 2,0 % VS T2 2017	millions (8,0) % VS T2 2017	millions (2,3) % VS T2 2017	millions (4,5) % VS T2 2017	millions (9,1) % VS T2 2017

CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil ⁽²⁾ Au total	Services sans fil ⁽²⁾ Services postpayés	Services Internet haute vitesse ^{(2), (3)}	Services de télévision (télé) ⁽³⁾	Services d'accès au réseau (SAR) ^{(3), (4)}
+4,6 %	+5,7 %	+3,7 %	+0,4 %	(6,2) %
9,3 millions d'abonnés au 30 juin 2018	8,6 millions d'abonnés au 30 juin 2018	3,9 millions d'abonnés au 30 juin 2018	2,8 millions d'abonnés au 30 juin 2018	3,1 millions d'abonnés au 30 juin 2018

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les normes IFRS la plus comparable.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(3) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télévision sur protocole Internet (télé IP), de 14 599, et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(4) Au 1^{er} janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services sur protocole Internet (IP) se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 129	5 078	51	1,0 %	10 093	9 889	204	2,1 %
Produits	657	610	47	7,7 %	1 283	1 135	148	13,0 %
Total des produits d'exploitation	5 786	5 688	98	1,7 %	11 376	11 024	352	3,2 %
Coûts d'exploitation	(3 356)	(3 306)	(50)	(1,5)%	(6 692)	(6 476)	(216)	(3,3)%
BAIIA ajusté	2 430	2 382	48	2,0 %	4 684	4 548	136	3,0 %
Marge du BAIIA ajusté ⁽¹⁾	42,0 %	41,9 %		0,1 pt	41,2 %	41,3 %		(0,1) pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	704	765	(61)	(8,0)%	1 365	1 407	(42)	(3,0)%
Actionnaires privilégiés	35	32	3	9,4 %	71	63	8	12,7 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	17	(1)	(5,9)%	28	32	(4)	(12,5)%
Bénéfice net	755	814	(59)	(7,2)%	1 464	1 502	(38)	(2,5)%
Bénéfice net ajusté	777	795	(18)	(2,3)%	1 496	1 498	(2)	(0,1)%
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,79	0,85	(0,06)	(7,1)%	1,52	1,58	(0,06)	(3,8)%
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,86	0,89	(0,03)	(3,4)%	1,66	1,69	(0,03)	(1,8)%

(1) Les termes marge du BAIIA ajusté et BPA ajusté sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté ainsi que Bénéfice net ajusté et BPA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les normes IFRS la plus comparable.

FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 057	2 154	(97)	(4,5)%	3 553	3 467	86	2,5 %
Dépenses d'investissement	(1 056)	(1 042)	(14)	(1,3)%	(1 987)	(1 894)	(93)	(4,9)%
Flux de trésorerie disponibles	994	1 094	(100)	(9,1)%	1 531	1 583	(52)	(3,3)%

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T2 2018

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 1,7 % au T2 2018 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation des produits tirés des services ainsi que l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits, de 1,0 % et de 7,7 %, respectivement. Cette augmentation est attribuable aux Services sans fil de Bell et aux Services sur fil de Bell, mais elle a été atténuée par la légère baisse enregistrée par Bell Média. La croissance découle des augmentations continues des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé IP ainsi que des services IP, de même que des produits d'exploitation tirés des produits plus élevés en raison du volume de ventes accru; cette croissance a été contrebalancée en partie par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels. La baisse continue, mais qui va en s'atténuant, dans nos marchés d'affaires et la faiblesse persistante du marché publicitaire ont maintenu la pression sur les produits des activités ordinaires.

Le bénéfice net a diminué de 7,2 % au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des autres charges et du montant au titre de la dotation aux amortissements, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation.

Le BAIIA ajusté du T2 2018 a augmenté de 2,0 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'effet de l'augmentation des produits tirés des services, combinée au maintien de mesures efficaces de gestion des coûts. Cette augmentation a été atténuée par la hausse des coûts relatifs au contenu et à la programmation.

Le BPA de BCE, de 0,79 \$ au T2 2018, a diminué de 0,06 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au deuxième trimestre de 2018 s'est établi à 777 millions \$, soit 0,86 \$ par action ordinaire, comparativement à 795 millions \$, soit 0,89 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2018 ont diminué de 97 millions \$ par rapport au T2 2017, surtout en raison de la diminution du fonds de roulement, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au T2 2018 ont diminué de 100 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA ATTRIBUE LE CONTRAT DU RÉSEAU SUPERNET À BELL

Le 3 juillet 2018, BCE a annoncé qu'elle a remporté un contrat pluriannuel pour exploiter le réseau SuperNet de l'Alberta, une initiative gouvernementale visant à relier à un réseau à large bande des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques, des bureaux de services municipaux et autochtones, des installations gouvernementales et de grandes entreprises clientes ainsi que des fournisseurs de services Internet dans 429 collectivités urbaines et rurales de toute la province. Bell possède et exploite actuellement les actifs du réseau SuperNet, qui dessert 27 centres urbains en Alberta.

Le 30 juin 2018, Bell a conclu une entente visant à acquérir les activités albertaines d'Axia NetMedia Corporation, la société de Calgary qui exploite les actifs du réseau SuperNet dans les zones rurales. La transaction devrait se conclure d'ici la fin d'août 2018. Cette acquisition garantit la poursuite des services SuperNet aux clients des régions rurales, tout en améliorant les possibilités de connectivité pour l'Alberta et les grandes entreprises clientes nationales qui exercent leurs activités à l'échelle de la province.

RECONNAISSANCE DU LEADERSHIP DE BELL EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Bell a été nommée parmi les employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada, pour la deuxième année consécutive, dans le cadre du programme des 100 meilleurs employeurs du Canada. Cette marque de reconnaissance est décernée à Bell pour souligner son engagement à réduire son empreinte environnementale, son leadership dans la mise en place d'un système de gestion environnementale doté de la certification ISO 14001 et le succès des initiatives en cours en matière de réduction des déchets et d'économie d'énergie. Voici quelques-uns des faits marquants de 2017 :

- Dans les bureaux de Bell partout au Canada, nous avons réduit la consommation d'électricité de plus de 30 000 mégawatts heures (MWh), soit l'électricité nécessaire pour alimenter 3 000 foyers pendant un an.
- Nous avons réduit la consommation de carburant de plus de 500 000 litres en utilisant des systèmes de télématique dans 85 % des véhicules de Bell et en adoptant des pratiques de conduite écoénergétique, comme la réduction de la marche au ralenti des moteurs.
- Nous avons détourné 64 % de nos déchets, y compris 100 tonnes de matériel informatique, des sites d'enfouissement grâce à des programmes visant la réutilisation et le recyclage.
- Nous avons récupéré 200 536 téléphones dans le cadre du programme Le bac Bell, qui remet le produit ainsi généré à des organismes œuvrant pour la santé mentale partout au Canada dans le cadre de l'initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE DÉBENTURES MTN

Le 19 juin 2018, Bell Canada a annoncé le renouvellement de son programme de débentures à moyen terme (MTN), qui lui permet d'offrir de temps à autre jusqu'à 3 milliards \$ de débentures MTN d'ici le 20 avril 2020. Ces débentures MTN seront totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Conformément à ce qui s'est fait dans le passé, le programme de débentures MTN a été renouvelé afin de permettre à Bell Canada de continuer de profiter d'une souplesse financière et d'un accès efficace aux marchés financiers du Canada et des États-Unis.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections, *Hypothèses*, de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une diminution de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,0 % en 2018.
- Les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2018.
- Le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la force du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- La faiblesse du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.
- L'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T2 et pour le cumul annuel de 2018 par rapport au T2 et au cumul annuel de 2017. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

Comme l'exigent les normes IFRS, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 129	5 078	51	1,0 %	10 093	9 889	204	2,1 %
Produits	657	610	47	7,7 %	1 283	1 135	148	13,0 %
Total des produits d'exploitation	5 786	5 688	98	1,7 %	11 376	11 024	352	3,2 %
Coûts d'exploitation	(3 356)	(3 306)	(50)	(1,5)%	(6 692)	(6 476)	(216)	(3,3)%
BAlIA ajusté	2 430	2 382	48	2,0 %	4 684	4 548	136	3,0 %
<i>Marge du BAlIA ajusté</i>	<i>42,0 %</i>	<i>41,9 %</i>		<i>0,1 pt</i>	<i>41,2 %</i>	<i>41,3 %</i>		<i>(0,1) pt</i>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	(36)	12	33,3 %	(24)	(120)	96	80,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(787)	(767)	(20)	(2,6)%	(1 567)	(1 491)	(76)	(5,1)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(221)	(210)	(11)	(5,2)%	(433)	(395)	(38)	(9,6)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(246)	(238)	(8)	(3,4)%	(486)	(472)	(14)	(3,0)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(18)	1	5,6 %	(34)	(36)	2	5,6 %
Autres (charges) produits	(88)	(1)	(87)	n.s.	(149)	16	(165)	n.s.
Impôt sur le résultat	(292)	(298)	6	2,0 %	(527)	(548)	21	3,8 %
Bénéfice net	755	814	(59)	(7,2)%	1 464	1 502	(38)	(2,5)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	704	765	(61)	(8,0)%	1 365	1 407	(42)	(3,0)%
Actionnaires privilégiés	35	32	3	9,4 %	71	63	8	12,7 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	17	(1)	(5,9)%	28	32	(4)	(12,5)%
Bénéfice net	755	814	(59)	(7,2)%	1 464	1 502	(38)	(2,5)%
Bénéfice net ajusté	777	795	(18)	(2,3)%	1 496	1 498	(2)	(0,1)%
BPA	0,79	0,85	(0,06)	(7,1)%	1,52	1,58	(0,06)	(3,8)%
BPA ajusté	0,86	0,89	(0,03)	(3,4)%	1,66	1,69	(0,03)	(1,8)%

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T2 2018	T2 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil ⁽¹⁾	9 309 534	8 901 291	4,6 %
<i>Services postpayés⁽¹⁾</i>	8 593 113	8 126 264	5,7 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ^{(1),(2)}	3 856 555	3 718 677	3,7 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) ⁽²⁾	2 835 227	2 824 016	0,4 %
<i>Services de télé IP⁽²⁾</i>	1 599 142	1 481 434	7,9 %
Total pour les services de croissance	16 001 316	15 443 984	3,6 %
SAR filaires résidentiels ⁽²⁾	3 126 551	3 332 976	(6,2)%
Total pour tous les services⁽³⁾	19 127 867	18 776 960	1,9 %

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(2) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(3) Au 1^{er} janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services IP se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T2 2018	T2 2017	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	114 486	66 916	71,1 %	158 863	67 588	135,0 %
<i>Services postpayés</i>	122 092	88 611	37,8 %	190 579	124 393	53,2 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	10 816	1 407	668,7 %	30 463	16 396	85,8 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	809	(13 337)	106,1 %	(11 672)	(29 000)	59,8 %
<i>Services de télé IP</i>	20 653	16 427	25,7 %	34 226	38 829	(11,9)%
Total pour les services de croissance	126 111	54 986	129,4 %	177 654	54 984	223,1 %
SAR filaires résidentiels	(70 665)	(67 005)	(5,5)%	(128 198)	(140 426)	8,7 %
Total pour tous les services	55 446	(12 019)	561,3 %	49 456	(85 442)	157,9 %

BCE a ajouté 126 111 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T2 2018, une amélioration importante par rapport aux 54 986 nouvelles connexions clients nettes enregistrées au T2 2017, ce qui comprend :

- 122 092 abonnés des services sans fil postpayés, et la perte nette de 7 606 abonnés des services sans fil prépayés;
- 10 816 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 20 653 clients des services de télé IP, et la perte nette de 19 844 abonnés du service de télé par satellite.

Au premier semestre de l'exercice, BCE a ajouté 177 654 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance, une amélioration importante par rapport aux 54 984 nouvelles connexions clients nettes enregistrées à l'exercice précédent, ce qui comprend :

- 190 579 abonnés des services sans fil postpayés, et la perte nette de 31 716 abonnés des services sans fil prépayés;
- 30 463 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 34 226 clients des services de télé IP, et la perte nette de 45 898 abonnés du service de télé par satellite.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels se sont établies à 70 665 au T2 2018, une amélioration de 5,5 % par rapport au T2 2017. Par contre, au premier semestre de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels se sont établies à 128 198, une amélioration de 8,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

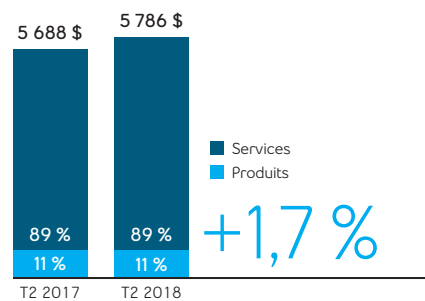
Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 1,9 % au T2 2018 par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance, atténuée par l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR résidentiels.

Au 30 juin 2018, les connexions clients de BCE totalisaient 19 127 867 et comprenaient :

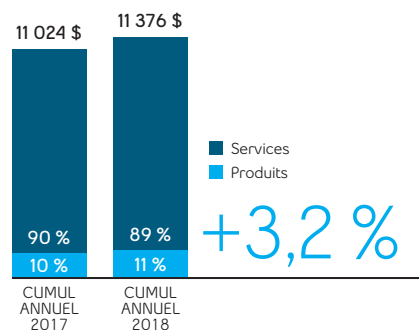
- 9 309 534 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 4,6 % par rapport au T2 2017, ce qui inclut 8 593 113 abonnés des services sans fil postpayés, une augmentation de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 856 555 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,7 % d'un exercice à l'autre;
- 2 835 227 clients des services de télé au total, soit une augmentation de 0,4 % par rapport au T2 2017, ce qui inclut les 1 599 142 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 7,9 % d'un exercice à l'autre;
- 3 126 551 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 6,2 % par rapport au T2 2017.

2.3 Produits d'exploitation

BCE
Produits
(en millions de dollars)



BCE
Produits
(en millions de dollars)



	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 046	1 949	97	5,0 %	3 992	3 716	276	7,4 %
Services sur fil de Bell	3 135	3 117	18	0,6 %	6 219	6 094	125	2,1 %
Bell Média	791	796	(5)	(0,6)%	1 540	1 547	(7)	(0,5)%
Éliminations intersectorielles	(186)	(174)	(12)	(6,9)%	(375)	(333)	(42)	(12,6)%
Total des produits d'exploitation de BCE	5 786	5 688	98	1,7 %	11 376	11 024	352	3,2 %

BCE

Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 1,7 % au T2 2018 et de 3,2 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, contrebalancée par la baisse dans notre secteur Bell Média. Ce résultat comprend les produits tirés des services, de 5 129 millions \$ au T2 2018 et de 10 093 millions \$ au premier semestre de l'exercice, qui ont augmenté de 1,0 % et de 2,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des produits, de 657 millions \$ au T2 2018 et de 1 283 millions \$ au premier semestre de 2018, ont augmenté de 7,7 % et de 13,0 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS réalisée le 17 mars 2017.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,0 % au T2 2018 et de 7,4 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance des produits tirés des services ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits tirés des services ont augmenté de 3,6 % ce trimestre et de 4,8 % au premier semestre de l'exercice, dans la foulée de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, le PMU combiné étant demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 9,8 % pour le trimestre considéré et de 17,4 % depuis le début de l'exercice, ce qui découle de la proportion plus importante d'appareils haut de gamme en service et des prix de détail plus élevés des combinés, ce qui se traduit par une attribution plus importante des produits des activités ordinaires aux produits d'exploitation tirés des produits, ainsi que d'un volume de ventes accru découlant du nombre plus élevé d'activations brutes. La croissance des produits d'exploitation depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par l'acquisition de MTS, atténuée par l'incidence défavorable rétroactive au T1 2018 de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

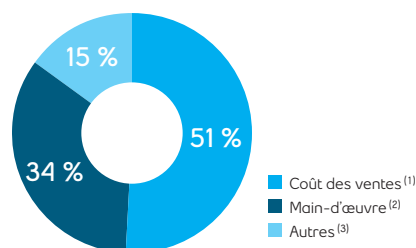
SERVICES SUR FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre de 2018 et de 2,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, reflétant la croissance des produits tirés des services, de 0,4 % et de 1,9 %, respectivement, ainsi que la croissance des produits d'exploitation tirés des produits, de 3,9 % et de 4,1 %, respectivement. L'augmentation des produits tirés des services découle de l'accroissement continu de notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU par foyer, de la croissance des produits tirés des services IP et de la contribution de l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce) en janvier 2018. Cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, conjuguée aux rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. La baisse continue, mais qui va en s'atténuant, dans nos marchés d'affaires reflète les retombées positives du sommet du G7 et des élections générales en Ontario qui se sont déroulées au cours du T2 2018. La croissance des produits d'exploitation tirés des produits découle de l'augmentation des ventes d'équipement de télécommunications ainsi que de la contribution de l'acquisition d'AlarmForce. Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.

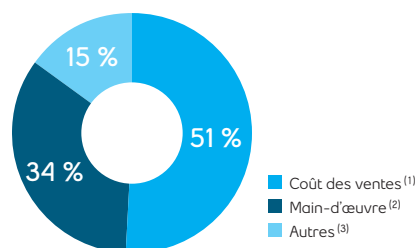
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont diminué de 0,6 % au T2 2018 et de 0,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la baisse des produits tirés de la publicité découlant de la faiblesse continue du marché, de la baisse de l'auditoire ainsi que du glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement. Ces pressions ont été atténuées par l'augmentation des produits tirés de la publicité par suite de la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) ainsi que par l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant principalement de la croissance de la demande sur les faces numériques. La diminution des produits tirés de la publicité depuis le début de l'exercice reflète également le glissement des budgets de publicité au T1 2018 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang. La diminution des produits d'exploitation a été atténuée en partie par la hausse des produits tirés des frais d'abonnement, principalement attribuable à la croissance continue de la gamme de produits GO de Télé Partout et de CraveTV, ainsi que par le récent lancement de TSN Direct et de RDS Direct, services de diffusion d'émissions de sports en continu directement aux consommateurs, et par la hausse des tarifs chargés à certaines entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

2.4 Coûts d'exploitation

BCE
Profil des coûts d'exploitation
T2 et cumul annuel 2017



BCE
Profil des coûts d'exploitation
T2 et cumul annuel 2018



	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 142)	(1 098)	(44)	(4,0)%	(2 266)	(2 096)	(170)	(8,1)%
Services sur fil de Bell	(1 814)	(1 810)	(4)	(0,2)%	(3 596)	(3 524)	(72)	(2,0)%
Bell Média	(586)	(572)	(14)	(2,4)%	(1 205)	(1 189)	(16)	(1,3)%
Éliminations intersectorielles	186	174	12	6,9 %	375	333	42	12,6 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 356)	(3 306)	(50)	(1,5)%	(6 692)	(6 476)	(216)	(3,3)%

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 1,5 % au T2 2018 et de 3,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la hausse des coûts dans nos trois secteurs.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,0 % au T2 2018 par rapport à l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes accru et à la hausse des coûts des combinés;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des dépenses de publicité.

Les coûts d'exploitation pour le premier semestre de l'exercice ont augmenté de 8,1 %, par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de la hausse des coûts susmentionnée, ainsi que des coûts accrus liés à l'acquisition de MTS et à l'augmentation des dépenses de publicité en raison des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,2 % au T2 2018 et de 2,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de :

- l'augmentation des dépenses découlant de l'acquisition d'AlarmForce;
- l'augmentation des frais de commercialisation principalement dans notre marché résidentiel pour soutenir l'acquisition d'abonnés, y compris l'augmentation des dépenses de publicité au T1 2018 lors des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang;
- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes de produits plus important;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans nos services de télé en raison des augmentations contractuelles des prix.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif, aux économies réalisées en raison de la réduction des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle, ainsi qu'aux charges moindres découlant des contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

Les charges d'exploitation au premier semestre de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent, ont été aussi négativement touchées par l'acquisition de MTS et par la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite à prestations définies (PD) de Bell Aliant à ceux de Bell Canada.

BELL MÉDIA

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 14 millions \$, ou 2,4 %, au T2 2018 et de 16 millions \$, ou 1,3 %, au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports, principalement liée aux droits et aux coûts de production de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA ainsi qu'à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV;
- l'augmentation des charges pour l'affichage extérieur découlant de la croissance des produits des activités ordinaires.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

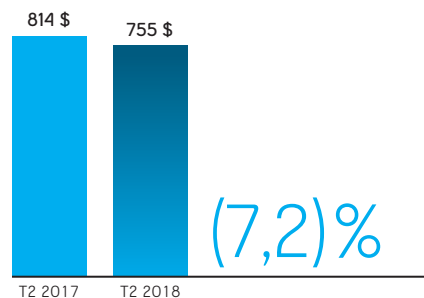
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant principalement des réductions de l'effectif.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

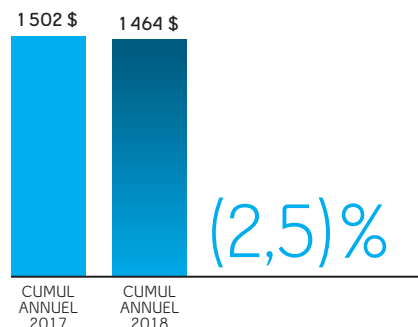
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)

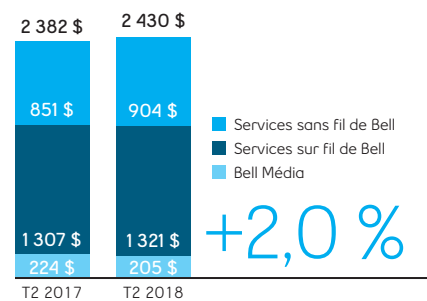


Le bénéfice net a diminué de 7,2 % au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des autres charges et du montant au titre de la dotation aux amortissements, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation.

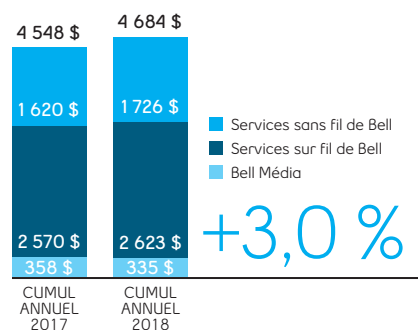
Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net, de 1 464 millions \$, a diminué de 2,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des autres charges et de l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements, partiellement compensées par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé les coûts d'exploitation, ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.

2.6 BAIIA ajusté

BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	904	851	53	6,2 %	1 726	1 620	106	6,5 %
Services sur fil de Bell	1 321	1 307	14	1,1 %	2 623	2 570	53	2,1 %
Bell Média	205	224	(19)	(8,5)%	335	358	(23)	(6,4)%
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 430	2 382	48	2,0 %	4 684	4 548	136	3,0 %

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,0 % au T2 2018 et de 3,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, contrebalancée en partie par la baisse dans notre secteur Bell Média. Cette augmentation a entraîné une marge du BAIIA ajusté de 42,0 % au T2 2018, ce qui représente une augmentation par rapport à la marge de 41,9 % enregistrée au T2 2017. Par contre, la marge du BAIIA ajusté a diminué à 41,2 % au premier semestre de 2018, comparativement à 41,3 % au semestre correspondant de 2017, reflétant l'incidence rétroactive sur le plan réglementaire de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$ au T1 2018.

La croissance du BAIIA ajusté découle de l'augmentation des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé IP ainsi que des services IP, de même que du maintien des mesures efficaces de compression des coûts. Cette croissance a été atténuée par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, la diminution des produits tirés des médias, l'augmentation du coût des produits vendus, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. Le premier semestre de l'exercice a également été favorablement touché par la contribution de l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 6,2 % au T2 2018 et de 6,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation des produits d'exploitation, atténuée par la hausse des charges d'exploitation. Le premier semestre de l'exercice a également été favorablement touché par l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,1 % au T2 2018 et de 2,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance continue des produits tirés des services Internet et de télé IP ainsi que des services IP, et de la gestion rigoureuse des coûts. Cette croissance a été atténuée en partie par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, y compris les pressions continues, mais qui vont en s'atténuant, dans notre marché d'affaires. Par ailleurs, le premier semestre de l'exercice a été favorablement touché par l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue en raison d'un profit réalisé au T1 2017.

BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 8,5 % au T2 2018 et de 6,4 % au premier semestre de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la diminution des produits d'exploitation conjuguée à l'augmentation des charges d'exploitation.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2018

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 24 millions \$ au deuxième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre de 15 millions \$ au T2 2018 et de 24 millions \$ depuis le début de l'exercice;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 9 millions \$ au T2 2018 et des coûts nuls depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles.

2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 36 millions \$ au deuxième trimestre de 2017 et de 120 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre de 16 millions \$ au T2 2017 et de 47 millions \$ depuis le début de l'exercice;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 20 millions \$ au T2 2017 et de 73 millions \$ depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration relativement à l'acquisition de MTS de même que la perte subie au T1 2017 à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2018 représente une augmentation de 20 millions \$ et de 76 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans nos services de télé IP. La croissance depuis le début de l'exercice de l'amortissement des immobilisations corporelles reflète également l'acquisition de MTS.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2018 représente une augmentation de 11 millions \$ et de 38 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations. La croissance depuis le début de l'exercice de l'amortissement des immobilisations incorporelles reflète également l'acquisition de MTS.

2.9 Charges financières

CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts au deuxième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice 2018 ont augmenté de 8 millions \$ et de 14 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement des niveaux d'endettement moyens plus élevés. La croissance depuis le début de l'exercice des charges d'intérêts reflète également l'acquisition de MTS.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2018, le taux d'actualisation était de 3,6 %, comparativement à 4,0 % le 1^{er} janvier 2017.

Au deuxième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice 2018, les charges d'intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 1 million \$ et de 2 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation moins élevé, ce qui a été partiellement contrebalancé par une obligation accrue au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (charges) produits

2018

Les autres charges, de 88 millions \$ au deuxième trimestre de 2018, comprennent les pertes sur participations mises en équivalence qui incluaient la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

Les autres charges, de 149 millions \$ depuis le début de l'exercice 2018, comprennent les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes sur participations mises en équivalence qui incluaient la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

2017

Les autres charges, de 1 million \$ au deuxième trimestre de 2017, comprennent les pertes sur mise hors service et cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, en partie compensées par le bénéfice tiré de nos participations mises en équivalence.

Les autres produits, de 16 millions \$ depuis le début de l'exercice 2017, comprennent le bénéfice tiré de nos participations mises en équivalence et les profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres; ils ont été partiellement contrebalancés par les pertes sur mise hors service et cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles et par les pertes sur placements.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au deuxième trimestre de 2018 a diminué de 6 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable.

L'impôt sur le résultat depuis le début de l'exercice 2018 a diminué de 21 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable et de la valeur plus élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2018 par rapport à 2017.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 704 millions \$ au deuxième trimestre de 2018, a diminué de 61 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des autres charges et du montant au titre de la dotation aux amortissements, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 1 365 millions \$, a diminué de 42 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des autres charges et de l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements, partiellement compensées par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé les coûts d'exploitation, ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.

Le BPA de BCE, de 0,79 \$ au T2 2018 et de 1,52 \$ depuis le début de l'exercice 2018, a diminué de 0,06 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au deuxième trimestre de 2018 s'est établi à 777 millions \$, soit 0,86 \$ par action ordinaire, comparativement à 795 millions \$, soit 0,89 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté au premier semestre de 2018 s'est établi à 1 496 millions \$, soit 1,66 \$ par action ordinaire, comparativement à 1 498 millions \$, soit 1,69 \$ par action ordinaire, au premier semestre de 2017.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

VIRGIN MOBILE CLASSÉE AU PREMIER RANG POUR LA SATISFACTION DES CLIENTS ENVERS LE SERVICE

Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) a été classée au premier rang pour ce qui est de la satisfaction globale des clients envers le service dans l'étude réalisée en 2018 par J.D. Power sur le service à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil pour la deuxième année consécutive. Dans le cadre de cette étude, plus de 5 000 clients canadiens des services sans fil ont répondu à un sondage en ligne au sujet de leur expérience quant au service offert. Virgin Mobile a obtenu le meilleur score, s'illustrant particulièrement pour ce qui est de la satisfaction des clients envers le soutien au téléphone, en magasin et en ligne, ainsi que pour la clarté de l'information présentée dans les sites Web de l'entreprise ou diffusée sur les forums d'utilisateurs et les médias sociaux.

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME D'APPAREILS SANS FIL

La gamme étendue d'appareils de Bell Mobilité a continué de prendre de l'ampleur au T2 2018 avec l'ajout de plusieurs nouveaux appareils de quatrième génération (4G) évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) des grands fabricants de combinés, notamment les téléphones intelligents LG G7 ThinQ, Sony Xperia XZ2, Huawei P20 et P20 Pro dotés de caméras Leica perfectionnées, BlackBerry KEY2 et Sonim XP8, ce dernier étant un appareil robuste conçu pour des environnements de travail exigeants, et doté d'un bouton Appuyer-pour-Parler.

BELL PRÉSENTE UNE SOLUTION NOVATRICE INTERNET DES OBJETS POUR LA SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Le 14 juin 2018, Bell a conclu une entente pluriannuelle avec Supérieur Propane, une filiale de Superior Plus Corp., pour fournir aux clients résidentiels et d'affaires une solution globale de surveillance de réservoirs de carburant sur le réseau mobile national LTE de Bell. Tirant parti du leadership de Bell dans le secteur en croissance rapide de l'Internet des objets, la solution de surveillance à distance fournit des données précises et fiables sur les niveaux de carburant des établissements des clients de Supérieur Propane d'un bout à l'autre du pays.

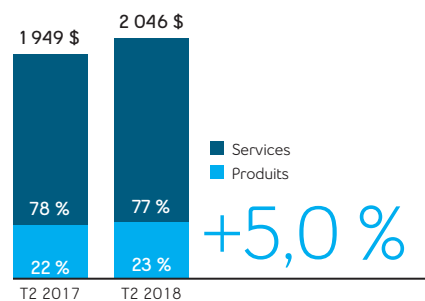
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2018

Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

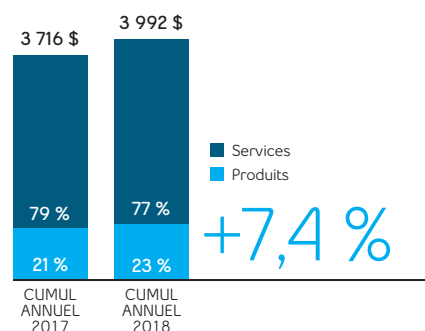
(Marge du BAlIA ajusté en pourcentage)



Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(Marge du BAlIA ajusté en pourcentage)



Croissance des abonnés des services postpayés⁽¹⁾**+5,7 %**

T2 2018 VS T2 2017

Activations nettes des services postpayés

122 092

Au T2 2018

Taux de désabonnement des services postpayés

au T2 2018

1,10 %

Amélioration de 0,02 pt VS T2 2017

PMU combiné par mois

T2 2018 : 55,53 \$
T2 2017 : 55,61 \$**(0,1) %**

FMU combinée par mois

T2 2018 : 67,71 \$
T2 2017 : 67,28 \$**+0,6 %**

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 562	1 508	54	3,6 %	3 062	2 923	139	4,8 %
Produits intersectoriels tirés des services	12	11	1	9,1	24	21	3	14,3 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	1 574	1 519	55	3,6 %	3 086	2 944	142	4,8 %
Produits d'exploitation tirés des produits externes	470	430	40	9,3 %	904	771	133	17,3 %
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	2	—	2	n.s.	2	1	1	100,0 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits	472	430	42	9,8 %	906	772	134	17,4 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	2 046	1 949	97	5,0 %	3 992	3 716	276	7,4 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,0 % au T2 2018 et de 7,4 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance des produits tirés des services ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 3,6 % ce trimestre et de 4,8 % au premier semestre de l'exercice, dans la foulée de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, le PMU combiné étant demeuré stable. La croissance des produits tirés des services depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par l'acquisition de MTS, atténuée par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 9,8 % pour le trimestre considéré et de 17,4 % depuis le début de l'exercice, ce qui découle de la proportion plus importante d'appareils haut de gamme en service et des prix de détail plus élevés des combinés, ce qui se traduit par une attribution plus importante des produits des activités ordinaires aux produits d'exploitation tirés des produits, ainsi que d'un volume de ventes accru découlant du nombre plus élevé d'activations brutes. Le premier semestre de l'exercice a également été favorablement touché par l'acquisition de MTS et par l'augmentation des volumes de mises à niveau.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 142)	(1 098)	(44)	(4,0)%	(2 266)	(2 096)	(170)	(8,1)%
BAIIA ajusté	904	851	53	6,2 %	1 726	1 620	106	6,5 %
Marge du BAIIA ajusté totale	44,2 %	43,7 %		0,5 pt	43,2 %	43,6 %		(0,4) pt

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,0 % au T2 2018 par rapport à l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes accru et à la hausse des coûts des combinés;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des dépenses de publicité.

Les coûts d'exploitation pour le premier semestre de l'exercice ont augmenté de 8,1 %, dans la foulée de la hausse des coûts susmentionnée, ainsi que des coûts accrus liés à l'acquisition de MTS et à l'augmentation des dépenses de publicité en raison des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 6,2 % au T2 2018 et de 6,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation des produits d'exploitation, atténuée par la hausse des charges d'exploitation. Le premier semestre de l'exercice a également été favorablement touché par l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$. La marge du BAIIA ajusté, établie en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a augmenté de 0,5 point au T2 2018 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la progression au chapitre de la croissance des produits des activités ordinaires. Par contre, la marge du BAIIA depuis le début de l'exercice a diminué de 0,4 point par rapport à l'exercice précédent, en raison de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T2 2018	T2 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	55,53	55,61	(0,08)	(0,1)%	54,91	54,97	(0,06)	(0,1)%
FMU combinée (\$/mois)	67,71	67,28	0,43	0,6 %	67,14	66,48	0,66	1,0 %
Activations brutes	468 152	403 418	64 734	16,0 %	872 942	751 870	121 072	16,1 %
Services postpayés	394 136	339 392	54 744	16,1 %	741 455	636 008	105 447	16,6 %
Services prépayés	74 016	64 026	9 990	15,6 %	131 487	115 862	15 625	13,5 %
Activations (pertes) nettes	114 486	66 916	47 570	71,1 %	158 863	67 588	91 275	135,0 %
Services postpayés	122 092	88 611	33 481	37,8 %	190 579	124 393	66 186	53,2 %
Services prépayés	(7 606)	(21 695)	14 089	64,9 %	(31 716)	(56 805)	25 089	44,2 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,28 %	1,27 %		(0,01) pt	1,29 %	1,31 %		0,02 pt
Services postpayés	1,10 %	1,08 %		(0,02) pt	1,12 %	1,12 %		—
Services prépayés	3,34 %	3,19 %		(0,15) pt	3,37 %	3,24 %		(0,13) pt
Abonnés ⁽¹⁾	9 309 534	8 901 291	408 243	4,6 %	9 309 534	8 901 291	408 243	4,6 %
Services postpayés ⁽¹⁾	8 593 113	8 126 264	466 849	5,7 %	8 593 113	8 126 264	466 849	5,7 %
Services prépayés	716 421	775 027	(58 606)	(7,6)%	716 421	775 027	(58 606)	(7,6)%

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Le PMU combiné a été stable, affichant une légère diminution de 0,1 % pour le T2 2018 et le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de la diminution des frais excédentaires d'utilisation des données et des services vocaux attribuable au nombre accru d'abonnés choisissant des forfaits plus avantageux en matière de données, de la baisse du PMU découlant du contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada ainsi que de l'effet dilutif sur le PMU combiné de l'essor continu du nombre d'abonnés du service prépayé de Lucky Mobile. La proportion plus importante d'appareils haut de gamme en service et les prix de détail plus élevés des combinés se sont traduits par une attribution plus importante des produits des activités ordinaires aux produits d'exploitation tirés des produits, ce qui a défavorablement touché le PMU combiné. Cette diminution a été atténuée par la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, par l'effet des modifications des prix en 2017 et en 2018, par la demande accrue pour des forfaits offrant plus de données en raison de la consommation croissante des services de données du fait des vitesses plus élevées favorisées par l'expansion continue de nos réseaux LTE et LTE-A et par la hausse des produits tirés de l'itinérance.

La FMU combinée représente le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et équivalant au PMU combiné, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La FMU combinée a augmenté de 0,6 % et de 1,0 % au T2 2018 et au premier semestre de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et a été touchée par les mêmes facteurs que pour le PMU. Cependant, comme la FMU est fondée sur le montant moyen facturé, elle n'est pas défavorablement touchée par l'attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits découlant de la composition de notre offre de combinés, orientée vers des appareils haut de gamme, ni par les prix de détail plus élevés des combinés.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 16,0 % au T2 2018 et de 16,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes tant pour les services postpayés que pour les services prépayés.

- **Les activations brutes de services postpayés** ont augmenté de 16,1 % ce trimestre et de 16,6 % depuis le début de l'exercice, reflétant notre leadership en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles, la réalisation efficace des ventes dans nos canaux de vente au détail, ainsi que l'intégration continue de clients découlant du contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada. Le premier semestre de l'exercice a également été favorablement touché par la contribution de l'acquisition de MTS.
- **Les activations brutes de services prépayés** ont augmenté de 15,6 % au T2 2018 et de 13,5 % depuis le début de l'exercice, en raison de la contribution de Lucky Mobile.

Le **taux de désabonnement combiné dans le sans-fil**, de 1,28 %, a augmenté de 0,01 point au deuxième trimestre de 2018, ce qui reflète l'amélioration du taux de désabonnement tant pour les services postpayés que pour les services prépayés. Pour le premier semestre de l'exercice, le taux de désabonnement combiné, de 1,29 %, a diminué de 0,02 point.

- Le **taux de désabonnement des services postpayés**, de 1,10 %, a augmenté de 0,02 point au T2 2018, ce qui découle des offres promotionnelles plus généreuses lancées sur le marché, du nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat et du nombre accru de désactivations d'abonnés d'affaires. Au premier semestre de l'exercice, le taux de désabonnement des services postpayés, de 1,12 %, était stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le **taux de désabonnement des services prépayés**, a augmenté de 0,15 point ce trimestre et de 0,13 point depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 3,34 % et à 3,37 %, respectivement, ce qui reflète une clientèle d'abonnés en baisse, compensée en partie par la diminution des désactivations.

Les **activations nettes de services postpayés** ont augmenté de 37,8 % au T2 2018 et de 53,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activations brutes, partiellement contrebalancée par le nombre accru de désactivations d'abonnés.

Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés** ont diminué de 64,9 % au deuxième trimestre de 2018 et de 44,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activations brutes et de la diminution des désactivations d'abonnés.

La **clientèle des services sans fil** au 30 juin 2018 totalisait 9 309 534 abonnés, en hausse de 4,6 % comparativement à 8 901 291 à la fin du T2 2017. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté de 1,0 point pour s'établir à 92 % au T2 2018 par rapport à la période correspondante de 2017.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données.
- L'augmentation du coût des combinés découlant du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service, de l'augmentation des nouvelles activations d'abonnés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils attribuable au nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- La croissance des produits tirés des services sans fil découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés et d'un volume de ventes accru de combinés.
- L'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

EXPANSION DU RÉSEAU À LARGE BANDE ENTIÈREMENT OPTIQUE DANS LA RÉGION DU GRAND TORONTO ET DE L'INDICATIF 905

Dans le cadre du plan de Bell visant le déploiement de connexions entièrement optiques pour un nombre additionnel de 1,3 million de foyers et d'entreprises dans l'ensemble de la populeuse région du Grand Toronto et de l'indicatif 905, une région en forte croissance qui entoure la métropole, Bell a annoncé des projets de construction au T2 2018 dans plusieurs collectivités, visant notamment : environ 60 000 foyers et entreprises dans la ville d'Oshawa; plus de 28 000 foyers et entreprises dans la municipalité de Clarington; environ 15 000 foyers et entreprises dans la ville d'Orillia; et environ 38 000 foyers et entreprises dans la région de Chatham-Kent.

Avec des connexions directes par fibre optique rejoignant plus de 4,2 millions de foyers et d'emplacements commerciaux dans l'ensemble de notre zone de couverture filaire en expansion à la fin du T2 2018, soit une hausse par rapport à environ 3,7 millions de foyers et d'emplacements commerciaux à la fin de 2017, Bell offre la plus vaste zone de couverture du service Internet Gigabit au Canada.

BELL DOMINE LE CLASSEMENT DES VITESSES DU SERVICE INTERNET

Bell a obtenu le premier rang du classement des FSI les plus rapides de 2018 au Canada de *PCMag*, livrant l'indice global de vitesse Internet le plus élevé jamais enregistré par le magazine au Canada et obtenant un résultat supérieur de 30 % à celui de son plus proche concurrent. Au Canada atlantique, Bell Aliant a pris le deuxième rang dans les tests de vitesse, tandis que Bell MTS du Manitoba s'est classé pour la première fois parmi les dix premiers. Les conclusions de *PCMag* sont fondées sur près de 12 000 tests des fournisseurs canadiens de service Internet, petits et grands, effectués entre les mois de septembre 2017 et juin 2018.

NOUVELLE FONCTION DE TÉLÉCHARGEMENT DOWNLOAD & GO DE L'APPLICATION TÉLÉ FIBE POUR REGARDER LES ENREGISTREMENTS HORS LIGNE

Grâce à une autre innovation de Bell en télévision, les clients de Télé Fibe en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique peuvent maintenant télécharger les enregistrements de leur récepteur enregistreur avec l'application Télé Fibe sur des appareils mobiles iOS et Android, même sans connexion Wi-Fi. Cette fonction de téléchargement s'ajoute aux fonctions Rejouer, à la télé sans fil, à l'application Télé Fibe et à Alt Télé sur la liste croissante des innovations en matière de service qui ont permis à Bell de devenir le plus important fournisseur de services de télévision au Canada.

BELL RECONNUE COMME UN CHEF DE FILE DANS LES SERVICES DE SÉCURITÉ AU CANADA

Bell a été désignée comme un chef de file dans la prestation de services de sécurité au Canada par International Data Corporation (IDC), un cabinet-conseil mondial en TI et télécom, dans son rapport 2018 sur l'évaluation des fournisseurs canadiens de services de sécurité, pour la troisième année consécutive. L'étude réalisée par IDC sur les principaux fournisseurs canadiens de services de sécurité met en évidence la gamme de services professionnels exceptionnellement riche de Bell, qui comprend des services de sécurité en nuage ainsi que des services évolués de détection des menaces et d'atténuation en amont, et est appuyée par une équipe très compétente et des réseaux de premier plan. On y souligne également le fait que Bell prend appui sur les technologies de prochaine génération afin d'assurer le maintien de son leadership dans ce secteur d'activité en croissance rapide.

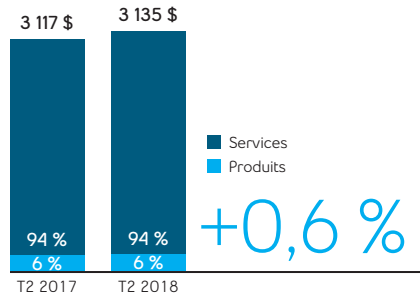
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2018

Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

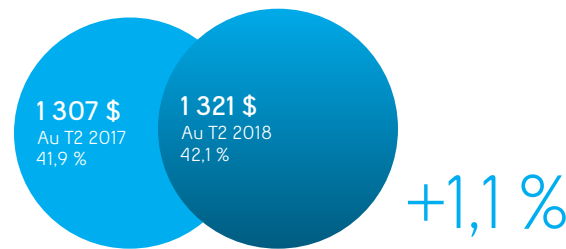


Services sur fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

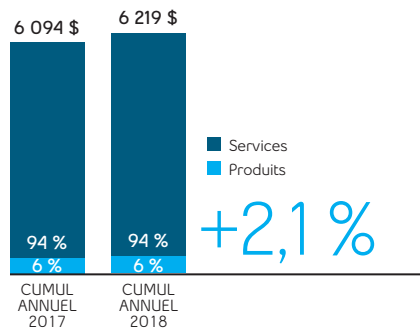
(% de la marge du BAlIA ajusté)



Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

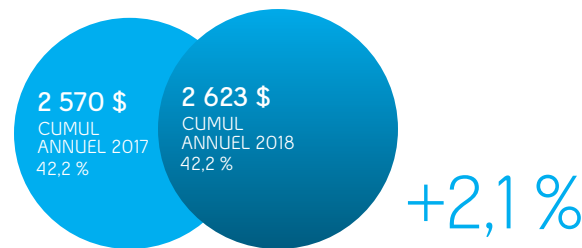


Services sur fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



Services de télé⁽¹⁾

+0,4 %

Croissance des abonnés

T2 2018 VS T2 2017

Services de télé IP⁽¹⁾

20 653

Total des activations nettes d'abonnés

Au T2 2018

Services internet haute vitesse^{(1), (2)}

+3,7 %

Croissance des abonnés

T2 2018 VS T2 2017

Services internet haute vitesse

10 816

Total des activations nettes d'abonnés

Au T2 2018

Abonnés des SAR résidentiels⁽¹⁾

(6,2) %

Baisse des abonnés

Au T2 2018

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 869	1 812	57	3,1 %	3 689	3 531	158	4,5 %
Services voix	957	1 020	(63)	(6,2)%	1 907	2 001	(94)	(4,7)%
Autres services	64	55	9	16,4 %	127	99	28	28,3 %
Total des produits tirés des services externes	2 890	2 887	3	0,1 %	5 723	5 631	92	1,6 %
Produits tirés des services intersectoriels	57	49	8	16,3 %	116	98	18	18,4 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	2 947	2 936	11	0,4 %	5 839	5 729	110	1,9 %
Services de données	98	95	3	3,2 %	202	194	8	4,1 %
Équipements et autres	89	85	4	4,7 %	177	170	7	4,1 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits externes	187	180	7	3,9 %	379	364	15	4,1 %
Produits intersectoriels tirés des produits	1	1	—	—	1	1	—	—
Total des produits d'exploitation tirés des produits	188	181	7	3,9 %	380	365	15	4,1 %
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 135	3 117	18	0,6 %	6 219	6 094	125	2,1 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,6 % au T2 2018 et de 2,1 % au premier semestre de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017, dans la foulée de la croissance des produits tirés des services de données, des autres services et des produits, contrebalancée en partie par la baisse continue des produits tirés de nos services voix.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,4 % et de 1,9 % au T2 2018 et au premier semestre de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'accroissement continu de notre clientèle des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU par foyer, de la croissance des produits tirés des services IP ainsi que de la contribution de l'acquisition d'AlarmForce. De plus, le premier semestre de l'exercice a été favorablement touché par l'acquisition de MTS. Cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, conjuguée aux rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. La baisse continue, mais qui va en s'atténuant, dans nos marchés d'affaires reflète les retombées positives du sommet du G7 et des élections générales en Ontario qui se sont déroulées au cours du T2 2018.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 3,1 % au T2 2018 et de 4,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP et à la majoration des tarifs, ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des services IP découlant du sommet du G7 et de la progression des produits tirés des services professionnels à la suite des élections générales en Ontario. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, par la baisse continue de notre clientèle d'abonnés de la télé par satellite, par l'érosion continue des services de données traditionnels imputable en partie à la migration vers les services IP ainsi que par les pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés d'affaires et de gros. Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.
- **Les produits tirés des services voix** ont diminué de 6,2 % au T2 2018 et de 4,7 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, à la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP ainsi qu'aux pressions concurrentielles sur les prix, qui ont négativement touché les produits tirés des services locaux et d'accès et les services interurbains. Les pressions constantes sur les prix des interurbains dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux ainsi que la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros ont également eu une incidence défavorable sur les produits tirés des services voix. Cette diminution a été atténuée par les augmentations de prix de nos services voix et par la contribution de l'acquisition de MTS, qui a eu une incidence favorable au cours du premier semestre de l'exercice.
- **Les produits tirés des autres services** ont augmenté de 16,4 % au T2 2018 et de 28,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition d'AlarmForce.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont augmenté de 3,9 % et de 4,1 % au T2 2018 et depuis le début de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des ventes d'équipement de télécommunications et de la contribution de l'acquisition d'AlarmForce. Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2018	CUMUL ANNUUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 814)	(1 810)	(4)	(0,2)%	(3 596)	(3 524)	(72)	(2,0)%
BAIIA ajusté	1 321	1 307	14	1,1 %	2 623	2 570	53	2,1 %
Marge du BAIIA ajusté	42,1 %	41,9 %		0,2 pt	42,2 %	42,2 %		—

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,2 % au T2 2018 et de 2,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation des dépenses découlant de l'acquisition d'AlarmForce;
- l'augmentation des frais de commercialisation principalement dans notre marché résidentiel pour soutenir l'acquisition d'abonnés, y compris l'augmentation des dépenses de publicité au T1 2018 lors des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang;
- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes de produits plus important;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans nos services de télé en raison des augmentations contractuelles des prix.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif, aux économies réalisées en raison de la réduction des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle, ainsi qu'aux charges moindres découlant des contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

Les charges d'exploitation au premier semestre de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent, ont aussi été négativement touchées par l'acquisition de MTS et par la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite PD de Bell Aliant à ceux de Bell Canada.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,1 % au T2 2018 et de 2,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté a augmenté de 0,2 point pour s'établir à 42,1 % au T2 2018, tandis que la marge du BAIIA ajusté depuis le début de l'exercice, de 42,2 %, est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté découle de la croissance continue des produits tirés des services Internet et de télé IP ainsi que des services IP, et de la gestion rigoureuse des coûts. Cette croissance a été contrebalancée en partie par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, y compris les pressions continues, mais qui vont en s'atténuant, dans notre marché d'affaires. Par ailleurs, le premier semestre de l'exercice a été favorablement touché par l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue en raison d'un profit réalisé au T1 2017.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

DONNÉES

Services Internet haute vitesse

	T2 2018	T2 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2018	CUMUL ANNUUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	10 816	1 407	9 409	668,7 %	30 463	16 396	14 067	85,8 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ^{(1), (2)}	3 856 555	3 718 677	137 878	3,7 %	3 856 555	3 718 677	137 878	3,7 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont augmenté de 9 409 au T2 2018 et de 14 067 au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, du fait de l'augmentation des activations nettes découlant du service Internet résidentiel de Virgin Mobile, du nombre plus élevé d'activations brutes de services de détail dans la zone de couverture de notre réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) ainsi que de l'effet plus marqué de nos services de télé IP. Cette croissance a été atténuée par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, tant dans nos marchés de détail que de gros, par le nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin ainsi que par le nombre accru de désactivations du service pour des étudiants.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 30 juin 2018 totalisait 3 856 555 abonnés, en hausse de 3,7 % par rapport à la fin du T2 de l'exercice précédent.

Télé

	T2 2018	T2 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
Activations (pertes) nettes d'abonnés	809	(13 337)	14 146	106,1 %	(11 672)	(29 000)	17 328	59,8 %
Services de télé IP	20 653	16 427	4 226	25,7 %	34 226	38 829	(4 603)	(11,9)%
Total d'abonnés ⁽¹⁾	2 835 227	2 824 016	11 211	0,4 %	2 835 227	2 824 016	11 211	0,4 %
Services de télé IP ⁽¹⁾	1 599 142	1 481 434	117 708	7,9 %	1 599 142	1 481 434	117 708	7,9 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP a augmenté de 14 599, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP ont augmenté de 25,7 % au T2 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle du nombre accru d'activations du service Alt Télé, notre service de télé en direct qui repose sur une application lancée en mai 2017, du nombre plus élevé d'activations brutes de services dans la zone de couverture de notre réseau FTTH et de notre réseau fibre jusqu'au nœud, ainsi que des nouveaux projets d'expansion de la zone de couverture en 2018. Cette augmentation a été atténuée par le nombre accru de désactivations découlant des offres accrocheuses de forfaits de services lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, le nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin, l'accélération de la substitution des services de télé traditionnelle par des services de contournement, le fait qu'un nombre moindre de clients ont délaissé la télé par satellite ainsi que par l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe. Les ajouts nets des services de télé IP depuis le début de l'exercice ont diminué de 11,9 %, le nombre accru de désactivations, qui découle des facteurs présentés ci-dessus, n'ayant été que partiellement compensé par le nombre accru d'activations.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 33,3 % au T2 2018 et de 32,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui résulte de la réduction du nombre de désactivations d'abonnés du service de détail et du nombre moindre de migrations vers les services IP du fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, de l'amélioration des taux de fidélisation ainsi que du nombre moindre d'abonnés pour lesquels les offres promotionnelles ont pris fin. Ce résultat a été atténué par les offres promotionnelles accrocheuses dans les services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH.

Les activations nettes totales d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) ont augmenté de 14 146 au T2 2018 par rapport au T2 2017, par suite de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, conjuguée à l'augmentation des activations nettes des services de télé IP. Les pertes nettes d'abonnés ont diminué de 17 328 au premier semestre de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, contrebalancée en partie par la diminution des activations nettes des services de télé IP.

Les abonnés des services de télé IP au 30 juin 2018 totalisaient 1 599 142, en hausse de 7,9 % comparativement à 1 481 434 à la fin du T2 2017.

Les abonnés du service de télé par satellite au 30 juin 2018 totalisaient 1 236 085, en baisse de 7,9 % comparativement à 1 342 582 à la fin du T2 2017.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 835 227 au 30 juin 2018, représentant une augmentation de 0,4 % depuis la fin du deuxième trimestre de 2017.

Voix

	T2 2018	T2 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
SAR filaires résidentiels ⁽¹⁾	3 126 551	3 332 976	(206 425)	(6,2)%	3 126 551	3 332 976	(206 425)	(6,2)%
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels	(70 665)	(67 005)	(3 660)	(5,5)%	(128 198)	(140 426)	12 228	8,7 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels a augmenté de 23 441, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont augmenté de 5,5 % au T2 2018 par rapport au T2 2017, ce qui est attribuable à la diminution des activations découlant des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution conjuguée à la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet. Par contre, au premier semestre de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont diminué de 8,7 % en raison du nombre moindre de désactivations attribuable aux rabais plus généreux consentis pour la fidélisation de la clientèle, ainsi que du nombre moins élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin au premier trimestre de 2018.

Les abonnés des SAR résidentiels au 30 juin 2018 totalisaient 3 126 551, en baisse de 6,2 % comparativement à 3 332 976 à la fin du T2 2017. Ce résultat représente une augmentation du taux d'érosion par rapport à la baisse de 1,9 % enregistrée au deuxième trimestre de 2017, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés par suite de l'acquisition de MTS, ce qui a été favorable au T2 2017.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue de la clientèle d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- Le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

3.3 Bell Média

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

CTV, LE RÉSEAU LE PLUS REGARDÉ DU CANADA POUR UNE 17^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

CTV a terminé la saison régulière de télévision 2017-2018 (automne, hiver et printemps) en s'illustrant comme le réseau de télévision le plus regardé du Canada aux heures de grande écoute pour une 17^e année consécutive. Les plus récentes données provenant de Numeris, un fournisseur prépondérant de données d'auditoires pour les chaînes de télévision et les stations de radio au Canada, confirment que CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions les plus regardées que tous les autres concurrents réunis, avec 12 des 20 émissions les plus regardées par les téléspectateurs dans la tranche des 18 à 34 ans. En outre, CTV revendique 6 ou plus des 10 meilleures émissions pour l'ensemble des téléspectateurs et toutes les principales catégories démographiques, et elle a présenté les 4 nouvelles émissions les plus regardées de la saison. Les données de Numeris confirment également que CTV a compté 38 % plus de téléspectateurs que son plus proche concurrent dans la tranche des 25 à 54 ans, et qu'elle a compté 51 % plus de téléspectateurs en temps réel que son plus proche concurrent.

BELL MÉDIA DÉVOILE LES CHAÎNES ET SERVICES DE CINÉMA SOUS LA MARQUE CTV

Bell Média renommera quatre de ses chaînes spécialisées dans le divertissement les plus populaires en tant que propriétés de CTV afin de tirer parti de cette marque, la préférée au Canada. Space, Bravo, Comedy et Gusto deviendront CTV Sci-Fi, CTV Drama, CTV Comedy et CTV Life. S'ajouteront à cette liste CTV Movies et CTV Vault, deux nouveaux services de vidéo sur demande (VSD) financés par la publicité, sur une nouvelle superplateforme numérique CTV offrant l'ensemble de ces sept services. Les nouvelles appellations des quatre chaînes spécialisées seront instaurées après le lancement des deux nouveaux services de VSD numérique, CTV Movies et CTV Vault. La superplateforme CTV permettra la diffusion sur des appareils connectés partout, notamment le web, iOS, Android, Chromecast, Apple et Android TV, Xbox One, ainsi que les téléviseurs intelligents Samsung.

BELL MÉDIA LANCE TSN DIRECT ET RDS DIRECT

Le 7 juin 2018, Bell Média a lancé TSN Direct et RDS Direct, qui permettent aux consommateurs d'accéder directement au contenu de TSN et de RDS au moyen d'un abonnement mensuel. Les abonnés actuels de TSN et de RDS à des distributeurs de télévision participants peuvent continuer de regarder la programmation de ces réseaux, et ils ont accès au contenu sur demande et aux diffusions numériques exclusives par l'application TSN ou TSN.ca/Live, et l'application RDS ou RDS.ca. Les frais d'abonnement aux services TSN Direct et RDS Direct sont de 24,99 \$ par mois, sans contrat, et les abonnés numériques peuvent accéder à la programmation de TSN et de RDS par leur ordinateur, tablette, appareil mobile, Apple TV, téléviseur intelligent Samsung et Xbox One; d'autres plateformes s'y ajouteront bientôt.

NOUVELLES ENTENTES PLURIANNUELLES ET ENTENTES RECONDUITES AVEC DES STUDIOS POUR TMN

The Movie Network (TMN), le service de télé payante de premier choix au Canada, a conclu des ententes exclusives avec la plupart des grands studios de cinéma, offrant à ses abonnés les plus grands succès et franchises cinématographiques issus des studios d'Hollywood sur une variété de plateformes, notamment linéaire, sur demande et numérique, pour des années à venir. TMN vient d'obtenir les droits exclusifs canadiens de « première fenêtre » pour les titres de productions cinématographiques de : 20th Century Fox et Fox Searchlight Films; Entertainment One; Sony Pictures Entertainment; Universal Pictures et Focus Features; ainsi que Warner Bros. International Television Distribution. Comme il a déjà été annoncé, Bell Média a également conclu une entente à long terme avec Lionsgate afin de distribuer en primeur à la télé payante les futurs films en salle de Lionsgate et d'offrir le service Starz au Canada. Avec ces ententes cinématographiques, qui s'ajoutent aux ententes à long terme conclues avec les prestigieuses marques de services de télé HBO, SHOWTIME et Starz, Bell Média dispose maintenant d'une gamme de services en télé payante linéaire et en continu offrant quelques-unes des émissions applaudies par la critique partout dans le monde. TMN a également obtenu les droits de visionnement hors ligne pour ces titres, ce qui lui permettra de poursuivre sa croissance sur toutes les plateformes.

ANNULATION DE L'ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DES CHAÎNES SPÉCIALISÉES SÉRIES+ ET HISTORIA

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (Corus) visant l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. Le 28 mai 2018, le Bureau de la concurrence a annoncé qu'il n'approuvait pas la vente des chaînes à BCE. Par conséquent, BCE et Corus ont mis fin à leur entente.

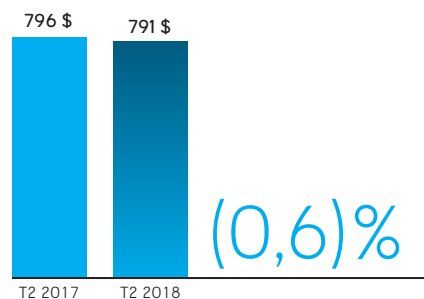
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2018

Bell Média

Produits

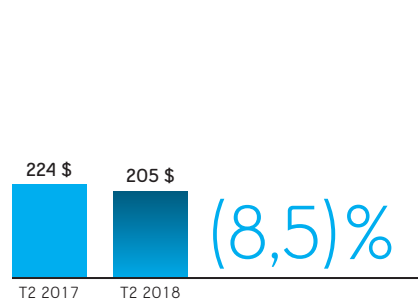
(en millions de dollars)



Bell Média

BAIIA ajusté

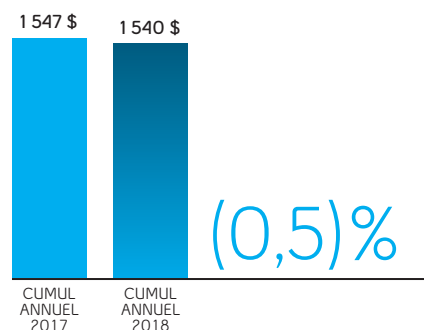
(en millions de dollars)



Bell Média

Produits

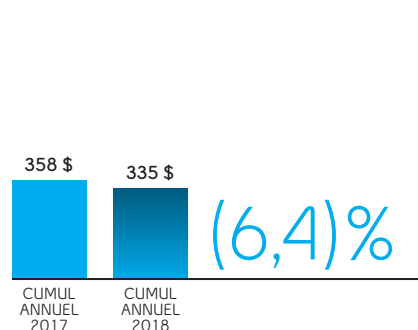
(en millions de dollars)



Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien le plus regardé

10 des 20 émissions les plus regardées

Par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale au T2 2018 (saison de printemps)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	677	683	(6)	(0,9)%	1 308	1 335	(27)	(2,0)%
Produits intersectoriels	114	113	1	0,9 %	232	212	20	9,4 %
Total des produits tirés de Bell Média	791	796	(5)	(0,6)%	1 540	1 547	(7)	(0,5)%

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont diminué de 5 millions \$, ou 0,6 %, au T2 2018 et ont diminué de 7 millions \$, ou 0,5 %, au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité, compensée en partie par l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont diminué au T2 2018 et au premier semestre de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la faiblesse continue du marché, de la baisse de l'auditoire ainsi que du glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement. Ces pressions ont été atténuées par l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé par suite de la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA ainsi que par l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant principalement de la croissance de la demande sur les faces numériques. La diminution des produits tirés de la publicité depuis le début de l'exercice reflète également le glissement des budgets de publicité au T1 2018 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, situation principalement attribuable à la croissance continue de la clientèle d'abonnés de la gamme de produits GO de Télé Partout et de CraveTV, ainsi qu'au récent lancement de TSN Direct et de RDS Direct, nos services en continu liés aux sports offerts directement aux consommateurs, et à la hausse des tarifs relativement à certaines EDR.

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(586)	(572)	(14)	(2,4)%	(1 205)	(1 189)	(16)	(1,3)%
BAIIA ajusté	205	224	(19)	(8,5)%	335	358	(23)	(6,4)%
Marge du BAIIA ajusté	25,9 %	28,1 %		(2,2) pts	21,8 %	23,1 %		(1,3) pt

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 14 millions \$, ou 2,4 %, au T2 2018 et de 16 millions \$, ou 1,3 %, au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement par suite de ce qui suit :

- la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports, principalement liée aux droits et aux coûts de production de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA ainsi qu'à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV;
- l'augmentation des charges pour l'affichage extérieur découlant de la croissance des produits des activités ordinaires.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant principalement des réductions de l'effectif.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 8,5 % au T2 2018 et de 6,4 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de la diminution des produits d'exploitation conjuguée à l'augmentation des charges d'exploitation.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 14^e saison de printemps consécutive dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, comptant dix des 20 émissions les plus regardées à l'échelle nationale dans les principales catégories démographiques. Dans toutes les principales catégories démographiques, CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions du printemps les plus regardées que tous les autres réseaux réunis.
- Bell Média demeure le chef de file sur la scène canadienne des médias numériques en ce qui a trait aux pages consultées, aux minutes de visionnement et aux vidéos regardées, avec des moyennes mensuelles totales de 436 millions de pages consultées, de 985 millions de minutes de temps d'utilisation et de 79 millions de vidéos regardées. Bell Média s'est classée au septième rang parmi les propriétés en ligne au pays, rejoignant 67 % de l'auditoire des médias numériques et a fracassé un record mensuel en avril 2018 avec près de 21 millions de visiteurs uniques.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant 17,0 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, 71,8 millions d'heures de contenu.
- Astral est l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada, rejoignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et ses 31 000 faces d'affichage ou plus installées de manière stratégique dans les grandes villes du pays.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquiescer et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette ⁽¹⁾

	AU 30 JUIN 2018	AU 31 DÉCEMBRE 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	5 732	5 178	554	10,7 %
Dette à long terme	18 367	18 215	152	0,8 %
Actions privilégiées ⁽²⁾	2 002	2 002	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(390)	(625)	235	37,6 %
Dette nette	25 711	24 770	941	3,8 %

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les normes IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2018 et en 2017 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 706 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-47, et des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), respectivement;
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 40 millions \$;
- l'augmentation nette de 99 millions \$ de nos autres dettes et de nos obligations en vertu de contrats de location-financement.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-28, d'un montant en capital de 400 millions \$;
- le remboursement anticipé des débetures, série M-33, d'un montant en capital de 300 millions \$;
- le remboursement anticipé des billets, série 9, d'un montant en capital de 200 millions \$.

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 235 millions \$ découle principalement :

- des dividendes de 1 324 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- du montant de 244 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement à l'acquisition d'AlarmForce;
- du montant de 175 millions \$ payé pour le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une OPRA dans le cours normal des activités;
- du montant de 137 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- des coûts liés aux acquisitions et autres payés de 46 millions \$;
- du remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de 41 millions \$;
- du montant de 36 millions \$ au titre de l'acquisition de licences de spectre.

Cette diminution a été partiellement compensée par :

- des flux de trésorerie disponibles de 1 531 millions \$;
- l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 263 millions \$ (déduction faite des remboursements);
- le montant de 68 millions \$ découlant de la cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs au titre de la vente des comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce à TELUS Communications Inc. (Telus).

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D' ACTIONS
En circulation au 1 ^{er} janvier 2018	900 996 640
Actions émises pour l'acquisition d'AlarmForce	22 531
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	59 756
Rachat d'actions ordinaires	(3 085 697)
En circulation au 30 juin 2018	897 993 230

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 651 802	57
Exercées ⁽¹⁾	(59 756)	39
Frappées de déchéance	(4 641)	59
En cours au 30 juin 2018	14 077 654	56
Exercables au 30 juin 2018	4 606 773	52

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par option était de 56 \$ au premier semestre clos le 30 juin 2018.

4.3 Flux de trésorerie

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 057	2 154	(97)	(4,5)%	3 553	3 467	86	2,5 %
Dépenses d'investissement	(1 056)	(1 042)	(14)	(1,3)%	(1 987)	(1 894)	(93)	(4,9)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(30)	(5)	(16,7)%	(68)	(73)	5	6,8 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	(9)	9	100,0 %	(13)	(21)	8	38,1 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	28	21	7	33,3 %	46	104	(58)	(55,8)%
Flux de trésorerie disponibles	994	1 094	(100)	(9,1)%	1 531	1 583	(52)	(3,3)%
Acquisitions d'entreprises	(21)	—	(21)	n.s.	(244)	(1 635)	1 391	85,1 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(28)	(21)	(7)	(33,3)%	(46)	(104)	58	55,8 %
Acquisition de licences de spectre	—	—	—	—	(36)	—	(36)	n.s.
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	—	323	(323)	(100,0)%	68	323	(255)	(78,9)%
Autres activités d'investissement	(20)	(5)	(15)	n.s.	(55)	(14)	(41)	n.s.
(Remboursement net) émission nette d'instruments d'emprunt	(973)	(705)	(268)	(38,0)%	263	845	(582)	(68,9)%
Émission d'actions ordinaires	1	41	(40)	(97,6)%	2	89	(87)	(97,8)%
Rachat d'actions ordinaires	—	—	—	—	(175)	—	(175)	n.s.
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(49)	(45)	(4)	(8,9)%	(137)	(141)	4	2,8 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(678)	(626)	(52)	(8,3)%	(1 324)	(1 220)	(104)	(8,5)%
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	—	(12)	n.s.	(41)	—	(41)	n.s.
Autres activités de financement	(23)	(9)	(14)	n.s.	(41)	(22)	(19)	(86,4)%
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(809)	47	(856)	n.s.	(235)	(296)	61	20,6 %

n.s. : non significatif

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2018 ont diminué de 97 millions \$ par rapport au T2 2017, surtout en raison de la diminution du fonds de roulement, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier semestre de 2018 ont augmenté de 86 millions \$ par rapport au premier semestre de 2017, surtout en raison de la hausse du BAIIA ajusté, de la diminution des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés et de l'amélioration du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre de 2018 ont diminué de 100 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés.

Les flux de trésorerie disponibles d'un exercice à l'autre, pour 2018, ont diminué de 52 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison des dépenses d'investissement accrues, partiellement compensées par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T2 2018	T2 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	179	191	12	6,3 %	343	327	(16)	(4,9)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	8,7 %	9,8 %		1,1 pt	8,6 %	8,8 %		0,2 pt
Services sur fil de Bell	845	818	(27)	(3,3)%	1 592	1 509	(83)	(5,5)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	27,0 %	26,2 %		(0,8) pt	25,6 %	24,8 %		(0,8) pt
Bell Média	32	33	1	3,0 %	52	58	6	10,3 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	4,0 %	4,1 %		0,1 pt	3,4 %	3,7 %		0,3 pt
BCE	1 056	1 042	(14)	(1,3)%	1 987	1 894	(93)	(4,9)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	18,3 %	18,3 %		—	17,5 %	17,2 %		(0,3) pt

Les dépenses d'investissement de BCE, de 1 056 millions \$ au T2 2018 et de 1 987 millions \$ au premier semestre de l'exercice, ont augmenté de 14 millions \$ et de 93 millions \$, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) de 18,3 % au T2 2018 sont demeurées inchangées par rapport au T2 2017, tandis que depuis le début de l'exercice, le ratio d'intensité du capital, de 17,5 %, a augmenté de 0,3 point par rapport au premier semestre de 2017. L'écart d'un exercice à l'autre reflète :

- des dépenses plus élevées dans le secteur du sur-fil de 27 millions \$ et de 83 millions \$ au T2 2018 et depuis le début de l'exercice, du fait que nous poursuivons l'expansion du réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement et de l'investissement accru pour soutenir la croissance de notre clientèle des services Internet et de télé. L'augmentation depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent reflète également l'incidence de l'acquisition de MTS;
- des dépenses d'investissement moins élevées dans le sans-fil au T2 2018 de 12 millions \$ tandis que les dépenses au premier semestre de l'exercice ont augmenté de 16 millions \$. Même si nos dépenses dans le sans-fil sont moins élevées que celles de l'exercice précédent, en particulier au T2 2018, nous poursuivons l'expansion de notre réseau LTE-A, ce qui comprend le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données, ainsi que l'expansion de la capacité des réseaux pour soutenir la croissance de la clientèle et de la consommation des services de données. Au premier semestre de l'exercice, l'acquisition de MTS a contribué à l'augmentation des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media Ltd., pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

CESSION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au T1 2018, BCE a vendu environ 39 000 comptes clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à Telus, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à Telus, pour un produit total de 323 millions \$.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

2018

Au deuxième trimestre de 2018, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 973 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment du remboursement anticipé des débetures MTN, série M-28, des débetures, série M-33, et des billets, série 9, d'un montant en capital de 400 millions \$, de 300 millions \$ et de 200 millions \$, respectivement, ainsi que des paiements de 170 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes, en partie compensés par l'émission d'effets à payer de 97 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Au premier semestre de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 263 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-47, et des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), respectivement, et des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 40 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-28, des débetures, série M-33, et des billets, série 9, d'un montant en capital de 400 millions \$, de 300 millions \$ et de 200 millions \$, respectivement, ainsi que par les paiements de 344 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

2017

Au deuxième trimestre de 2017, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 705 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment de la diminution de nos prêts garantis par des créances clients de 360 millions \$, du remboursement anticipé des débentures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$, et des paiements de 122 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes, en partie compensés par l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 127 millions \$.

Au premier semestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 845 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débentures MTN, série M-44 et série M-45, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement, et de l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 435 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie, par le remboursement anticipé des débentures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$, par les paiements de 250 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et par la diminution de nos prêts garantis par des créances clients, de 10 millions \$.

RACHAT D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$. De ce coût total, 69 millions \$ représentent le capital déclaré et 3 millions \$ représentent la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au deuxième trimestre de 2018, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 52 millions \$ par rapport au T2 2017, en raison d'un dividende plus élevé payé au T2 2018, de 0,7550 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,7175 \$ par action ordinaire au T2 2017, et d'un nombre d'actions ordinaires en circulation plus élevé, principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.

Au premier semestre de 2018, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 104 millions \$ par rapport à 2017, en raison d'un dividende plus élevé payé au second semestre de 2018, de 1,4725 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 1,40 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent, et d'un nombre d'actions ordinaires en circulation plus élevé, principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 502 millions \$ et de 348 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une hausse du taux d'actualisation réel, à 3,7 % au 30 juin 2018, comparativement à 3,6 % au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, et d'un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes au T2 2018.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 351 millions \$ et de 793 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,6 % au 30 juin 2017, comparativement à 3,8 % au 31 mars 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

4.5 Gestion des risques financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	79	78	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	119	121	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	19 868	21 490	19 321	21 298

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIFIÉS ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
30 juin 2018					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	104	1	—	103
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(5)	—	(5)	—
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	70	—	116	(46)
31 décembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	—	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	—	(48)	—
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	—	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 2 millions \$ (3 millions \$) comptabilisé en résultat net au 30 juin 2018 et un profit (une perte) de 139 millions \$ (134 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 juin 2018, toutes les autres variables restant constantes.

Au T1 2018, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-1, venant à échéance en 2048. Se reporter à la note 9, Dette, des états financiers du T2 2018 de BCE pour obtenir plus de détails.

Le tableau ci-après présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 499	\$ CA	3 244	2018	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	450	\$ CA	584	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	46	\$ US	36	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	19	\$ CA	24	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	33	\$ CA	41	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	99	\$ CA	119	2018	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 31 millions \$ du bénéfice net au 30 juin 2018.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2018 était un passif de 85 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2018 serait un profit (une perte) de 33 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

4.7 Liquidité

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

LITIGES

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente des mises à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2017 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*.

POURSUITES EN CONTREFAÇON DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TÉLÉ IP

Il est maintenant prévu que l'appel par Mediatube Corp. de la décision de la Cour fédérale de rejeter l'action intentée le 23 avril 2013 contre Bell Canada et Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (maintenant Bell Canada) sera entendu par la Cour d'appel fédérale en septembre ou en octobre 2018, plutôt que le 20 mai 2018.

ACTION COLLECTIVE PROJÉTÉE CONCERNANT LES OFFRES PROMOTIONNELLES

Le 14 mai 2018, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'autorisation d'intenter une action collective déposée par le demandeur le 4 juillet 2016 contre Bell Canada et d'autres défendeurs (notamment des sociétés de télécommunications et d'autres fournisseurs de services). Le 4 juillet 2018, le demandeur a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel du Québec.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T2 2018 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} août 2018.

Le tableau ci-après, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2018		2017				DONNÉES DE 2016 AVANT L'ADOPTION D'IFRS 15	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits d'exploitation								
Services	5 129	4 964	5 152	5 054	5 078	4 811	5 169	5 025
Produits	657	626	884	643	610	525	533	382
Total des produits d'exploitation	5 786	5 590	6 036	5 697	5 688	5 336	5 702	5 407
BAlIA ajusté	2 430	2 254	2 329	2 405	2 382	2 166	2 121	2 236
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	—	(47)	(23)	(36)	(84)	(11)	(25)
Amortissement des immobilisations corporelles	(787)	(780)	(783)	(760)	(767)	(724)	(719)	(706)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(221)	(212)	(208)	(207)	(210)	(185)	(165)	(161)
Bénéfice net	755	709	698	850	814	688	699	800
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	704	661	656	803	765	642	657	752
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,79	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75	0,87
Dilué	0,79	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75	0,87
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	898,0	900,2	900,6	900,4	900,1	875,7	870,5	869,9

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE.

EXAMEN DE LOIS IMPORTANTES

Le 5 juin 2018, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (ISDE) et la ministre du Patrimoine canadien ont annoncé le lancement d'un examen de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur la radiocommunication* et de la *Loi sur les télécommunications*. Cet examen a pour but de moderniser le cadre législatif en tenant compte des nouvelles réalités dans les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications. Il sera mené par un groupe d'experts externes qui procéderont à des consultations auprès des membres de ces secteurs ainsi que des consommateurs canadiens. Ces experts devront présenter, le 31 janvier 2020, un rapport assorti de recommandations en vue d'une réforme législative. Bien que la modification de ces lois importantes soit susceptible d'avoir une incidence significative sur nos activités en radiodiffusion, en télécommunications et dans le sans-fil, il est impossible de déterminer clairement quelles recommandations formulera le groupe d'experts, quelles seront les répercussions de ces recommandations, si jamais elles sont adoptées, et à quel moment les modifications adoptées entreraient en vigueur.

LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

RAPPORT DU CRTC SUR LES PRATIQUES DE VENTE DES GRANDES ENTREPRISES DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le 14 juin 2018, la gouverneure en conseil a publié un décret exigeant que le CRTC lui fasse rapport sur les pratiques de vente du détail des grandes entreprises de services de télécommunications canadiennes. Dans le cadre de son travail de rédaction de ce rapport, le CRTC doit examiner les questions suivantes : la possibilité que les grandes entreprises de services de télécommunications se livrent à des pratiques de vente trompeuses ou agressives, les contrôles mis en place par ces entreprises pour contrer les pratiques de vente trompeuses ou agressives, les mesures de protection des consommateurs favorisant le traitement équitable de ces derniers, ainsi que les façons les plus efficaces d'élargir la portée des mesures de protection des consommateurs. Le CRTC doit présenter son rapport au plus tard le 28 février 2019. Le 16 juillet 2018, le CRTC a lancé l'Avis de consultation de télécom et de radiodiffusion CRTC 2018-246 pour examiner les questions soulevées dans le décret. Il est impossible de déterminer clairement quelles seront les conclusions du CRTC à l'issue de son examen. Si le CRTC juge que des interventions sont nécessaires, la nature des interventions qu'il pourrait recommander ne peut être clairement déterminée, pas plus que celles qui pourraient éventuellement être mises en place. Par conséquent, nous ne pouvons évaluer l'incidence que le rapport du CRTC pourrait avoir, le cas échéant, sur nos activités.

LOI SUR LA RADIODIFFUSION

MODIFICATIONS LIÉES À LA SUBSTITUTION SIMULTANÉE

Le 10 mai 2018, la Cour suprême du Canada a accueilli la demande d'autorisation d'appel de Bell Canada et de Bell Média de la décision de la Cour d'appel fédérale concernant la mise en œuvre de l'ordonnance de radiodiffusion CRTC 2016-335 dans laquelle le CRTC a exclu le Super Bowl du régime de substitution simultanée. La demande d'autorisation d'appel de la National Football League sur cette même question a également été accueillie, et son appel sera entendu en même temps que celui de Bell Canada et de Bell Média. Les appels seront entendus le 4 décembre 2018.

LE CRTC FAIT RAPPORT SUR LES MODÈLES DE DISTRIBUTION DE PROGRAMMATION DE L'AVENIR

Le 27 septembre 2017, faisant suite à une recommandation de la ministre du Patrimoine canadien, le gouverneur en conseil a émis une directive à l'intention du CRTC, demandant à ce dernier d'examiner le ou les modèles de distribution de programmation susceptibles d'exister dans l'avenir, la façon dont les Canadiens accèderont à cette programmation ainsi que la mesure dans laquelle ces modèles pourront garantir un marché intérieur dynamique capable de soutenir la création, la production et la distribution continues d'une programmation canadienne, y compris une programmation originale dans les domaines du divertissement et de l'information. Le 31 mai 2018, le CRTC a publié un rapport de grande portée, intitulé « Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la programmation au Canada ». La ministre du Patrimoine canadien a indiqué que le rapport du CRTC servira à orienter l'examen de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*. Bien que certaines des recommandations du rapport du CRTC soient susceptibles d'avoir une incidence positive sur les activités de BCE, il est impossible de déterminer clairement quelles seront les répercussions, le cas échéant, de ce rapport, ou des futurs examens du cadre législatif, sur nos activités.

LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

CONSULTATION SUR LA LIBÉRATION DU SPECTRE DES ONDES MILLIMÉTRIQUES À L'APPUI DE LA TECHNOLOGIE DE CINQUIÈME GÉNÉRATION (5G)

Le 6 juin 2018, ISDE a lancé une consultation intitulée « Addenda à la Consultation sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui de la technologie 5G ». Par cet addenda à la Consultation, ISDE sollicite les commentaires des intervenants au sujet de la libération de spectre supplémentaire dans la bande de 26 GHz pour une utilisation souple en appui aux systèmes et réseaux 5G. La bande de 26 gigahertz s'ajoute aux bandes de fréquences qui font présentement l'objet d'une consultation dans le cadre de la Consultation sur les ondes millimétriques. Comme la technologie 5G se pose comme la prochaine avancée importante en matière de normes pour les télécommunications mobiles, l'accès au spectre des ondes millimétriques sera un facteur important pour faciliter le développement et l'adoption de la technologie 5G. Il est impossible de déterminer clairement quelles seront les incidences, le cas échéant, des résultats de cette consultation sur nos activités.

PROCESSUS DES ENCHÈRES DES LICENCES DE SPECTRE RESTANTES

Le 19 décembre 2017, ISDE a publié une décision intitulée « Cadre de délivrance des licences de spectre restantes dans les bandes de 700 mégahertz (MHz), de 2 500 MHz, de 2 300 MHz et du bloc G du SCP ». Le 29 juin 2018, ISDE a annoncé les résultats finaux de la vente aux enchères. Six entreprises détenant une licence ont obtenu un total de 61 licences pour un montant total de 43,4 millions \$. Nous n'avons pas participé à la vente aux enchères.

CONSULTATION SUR LES PERSPECTIVES DU SPECTRE DE 2018 À 2022

Le 6 octobre 2017, ISDE a lancé une consultation intitulée « Consultation sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022 ». Le 6 juin 2018, ISDE a publié les résultats de sa consultation à ce sujet, dans un document intitulé « Perspectives du spectre de 2018 à 2022 » (rapport sur les perspectives du spectre). L'objectif de ce rapport sur les perspectives du spectre est d'offrir aux intervenants un survol de l'approche globale, ainsi que les activités connexes prévues, qu'ISDE adoptera pour répondre à la demande attendue du service mobile commercial, des applications exemptes de licence, du service par satellite et du service de liaisons terrestres sans fil au cours des cinq prochaines années. Le rapport sur les perspectives du spectre porte également sur les problèmes liés à l'accès au spectre et sur l'adoption de nouvelles technologies. Il est impossible de déterminer clairement pour l'instant quelle sera l'incidence, le cas échéant, de ce rapport sur nos activités.

CONSULTATION CONCERNANT LE SPECTRE DANS LA BANDE DE 3 500 MHZ

Le 6 juin 2018, ISDE a publié le document intitulé « Consultation sur l'examen de la bande de 3 500 MHz pour permettre une utilisation flexible et consultation préliminaire sur les changements à apporter à la bande de 3 800 MHz ». ISDE souhaite recueillir des commentaires sur des questions comme l'octroi de licences à utilisation flexible dans la bande de 3 450 à 3 475 MHz, la quantité de spectre que les titulaires de licence en place doivent remettre s'ils décident de convertir leurs licences existantes en licences à utilisation flexible, le plan de transition des titulaires de licence en place et la mesure dans laquelle la bande de 3 700 à 4 200 MHz peut permettre la coexistence avec d'autres services (p. ex. le service fixe par satellite avec accès aux services mobiles et/ou aux services fixes sans fil). À la suite de la publication de sa décision sur les questions soulevées lors de la présente consultation, ISDE lancera un processus de consultation sur un cadre technique, politique et d'octroi de licences pour les licences d'utilisation flexible dans la bande de 3 500 MHz. Il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence éventuelle des résultats de cette consultation et des futurs processus connexes sur nos activités.

AUTRES LOIS IMPORTANTES

LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le 28 septembre 2017, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) a publié l'Avis de consultation et appel de commentaires : Documents d'orientation préliminaires sur le consentement. Les documents d'orientation propres à cette consultation s'intitulent « Lignes directrices préliminaires : Obtention d'un consentement valable en ligne » et « Document d'orientation préliminaire : Pratiques inacceptables en matière de traitement des données – interprétation et application du paragraphe 5(3) ». Le CPVP a publié ces documents d'orientation le 24 mai 2018. Le CPVP a indiqué que son Document d'orientation préliminaire : Pratiques inacceptables en matière de traitement des données – interprétation et application du paragraphe 5(3) sera mis en application en date du 1^{er} juillet 2018 et que son document Lignes directrices préliminaires : Obtention d'un consentement valable en ligne sera mis en application en date du 1^{er} janvier 2019. Les lignes directrices du CPVP pourraient avoir une incidence importante sur la façon dont les renseignements personnels sont recueillis, utilisés et présentés à des fins d'analyse et de marketing.

7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation, et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;

- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol et le piratage de notre contenu en ligne, ainsi que l'absence de recours judiciaires efficaces pour se défendre;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé surviennent;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2017 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2017 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion, pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2017 de BCE, laquelle section est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion et du rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et dans la présente rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, ainsi que dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

GESTION FINANCIÈRE

La conjoncture économique, les règles en matière de régimes de retraite ou une gouvernance inefficace pourraient avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des régimes de retraite, notre situation de trésorerie et notre performance financière, et nous pourrions éventuellement être obligés d'augmenter les cotisations à nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

En juin 2018, nous avons déposé une mise à jour des évaluations de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en date du 31 décembre 2017, confirmant notre capitalisation prévue pour 2018, comme elle est présentée dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T2 2018 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, selon la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} août 2018. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T2 2018 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur Services sans fil de Bell. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes.

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.
- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons ni à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres normes IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1^{er} janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1^{er} janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste *Coûts d'exploitation* dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des autres éléments du résultat global. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des autres éléments du résultat global en résultat net en vertu d'IFRS 9.

FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Comme il est présenté à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2019.

Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. Nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous adopterons IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 selon une approche rétrospective modifiée.

ADOPTION D'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 est présentée ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net présentés antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017			SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 699	(11)	5 688	11 083	(59)	11 024
Coûts d'exploitation	(3 318)	12	(3 306)	(6 488)	12	(6 476)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(36)	—	(36)	(120)	—	(120)
Amortissement des immobilisations corporelles	(769)	2	(767)	(1 491)	—	(1 491)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(211)	1	(210)	(396)	1	(395)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(238)	—	(238)	(472)	—	(472)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	—	(18)	(36)	—	(36)
Autres (charges) produits	(1)	—	(1)	16	—	16
Impôt sur le résultat	(297)	(1)	(298)	(560)	12	(548)
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires ordinaires	762	3	765	1 441	(34)	1 407
Actionnaires privilégiés	32	—	32	63	—	63
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	—	17	32	—	32
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	0,84	0,01	0,85	1,62	(0,04)	1,58
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	900,1	—	900,1	888,0	—	888,0

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017.

	TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017			SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Amortissements	980	(3)	977	1 887	(1)	1 886
Impôt sur le résultat	297	1	298	560	(12)	548
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	242	(1)	241	8	47	55
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	—	2 154	3 467	—	3 467

8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables.

Au T1 2018, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, car ils pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté pour 2017 ont également été mis à jour à des fins de comparabilité.

BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ

Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T2 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

	T2 2018	T2 2017	CUMUL ANNUUEL 2018	CUMUL ANNUUEL 2017
Bénéfice net	755	814	1 464	1 502
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	24	36	24	120
Amortissement des immobilisations corporelles	787	767	1 567	1 491
Amortissement des immobilisations incorporelles	221	210	433	395
Charges financières				
Charges d'intérêts	246	238	486	472
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	18	34	36
Autres charges (produits)	88	1	149	(16)
Impôt sur le résultat	292	298	527	548
BAlIA ajusté	2 430	2 382	4 684	4 548
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 786</i>	<i>5 688</i>	<i>11 376</i>	<i>11 024</i>
Marge du BAlIA ajusté	42,0 %	41,9 %	41,2 %	41,3 %

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T2 2018		T2 2017		CUMUL ANNUEL 2018		CUMUL ANNUEL 2017	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	704	0,79	765	0,85	1 365	1,52	1 407	1,58
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	18	0,02	27	0,04	17	0,02	92	0,11
Pertes (profits) liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	22	0,02	—	—	78	0,09	(18)	(0,02)
Pertes nettes sur placements	20	0,02	—	—	20	0,02	14	0,02
Coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette	13	0,01	3	—	13	0,01	3	—
Charges pour perte de valeur	—	—	—	—	3	—	—	—
Bénéfice net ajusté	777	0,86	795	0,89	1 496	1,66	1 498	1,69

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T2 2018	T2 2017	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 057	2 154	3 553	3 467
Dépenses d'investissement	(1 056)	(1 042)	(1 987)	(1 894)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(30)	(68)	(73)
Dividendes en trésorerie payés par les filiales aux détenteurs de PNDPC	—	(9)	(13)	(21)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	28	21	46	104
Flux de trésorerie disponibles	994	1 094	1 531	1 583

DETTE NETTE

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 JUIN 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Dettes à court terme	5 732	5 178
Dettes à long terme	18 367	18 215
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(390)	(625)
Dettes nettes	25 711	24 770

RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes, qui a été mis à jour pour refléter l'adoption d'IFRS 15. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. Cette mesure équivaut au PMU combiné, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

8.3 Contrôles et procédures

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative. Nous avons terminé la conception des contrôles internes relativement à l'adoption d'IFRS 15 et nous les mettons en œuvre sans modifications importantes à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

États financiers consolidés

États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		SEMESTRES	
	NOTE	2018	2017	2018	2017
Produits d'exploitation	4	5 786	5 688	11 376	11 024
Coûts d'exploitation	4.5	(3 356)	(3 306)	(6 692)	(6 476)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	4.6	(24)	(36)	(24)	(120)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	(787)	(767)	(1 567)	(1 491)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(221)	(210)	(433)	(395)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(246)	(238)	(486)	(472)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	(17)	(18)	(34)	(36)
Autres (charges) produits	7	(88)	(1)	(149)	16
Impôt sur le résultat		(292)	(298)	(527)	(548)
Bénéfice net		755	814	1 464	1 502
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		704	765	1 365	1 407
Actionnaires privilégiés		35	32	71	63
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		16	17	28	32
Bénéfice net		755	814	1 464	1 502
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	8	0,79	0,85	1,52	1,58
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		898,0	900,1	899,1	888,0

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 JUIN
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	755	814	1 464	1 502
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (2) millions \$ et de 9 millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de (5) millions \$ et de 12 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement ⁽¹⁾	7	(30)	14	(39)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (136) millions \$ et de 95 millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de (94) millions \$ et de 214 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement ⁽²⁾	366	(256)	254	(579)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (6) millions \$ et de néant pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de (13) millions \$ et de néant pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, respectivement ⁽¹⁾	16	—	35	—
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	389	(286)	303	(618)
Total du bénéfice global	1 144	528	1 767	884
Total du bénéfice global attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	1 091	479	1 665	789
Actionnaires privilégiés	35	32	71	63
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18	17	31	32
Total du bénéfice global	1 144	528	1 767	884

(1) Les montants liés à la variation nette de la valeur des dérivés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires lors de l'adoption d'IFRS 9, Instruments financiers, le 1^{er} janvier 2018. Se reporter à la note 2, Mode de présentation et principales méthodes comptables pour obtenir d'autres détails.

(2) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2018 était de 3,7 %, comparativement à 3,6 % au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2017 était de 3,6 %, comparativement à 3,8 % au 31 mars 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016.

États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	30 JUIN 2018	31 DÉCEMBRE 2017
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		254	442
Équivalents de trésorerie		136	183
Créances clients et autres débiteurs		2 932	3 129
Stocks		436	380
Actifs sur contrat		856	832
Coûts du contrat		345	350
Charges payées d'avance		376	217
Autres actifs courants		222	122
Total des actifs courants		5 557	5 655
Actifs non courants			
Actifs sur contrat		414	431
Coûts du contrat		287	286
Immobilisations corporelles		24 392	24 029
Immobilisations incorporelles		13 407	13 258
Actifs d'impôt différé		156	144
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		803	814
Autres actifs non courants		975	757
Goodwill	3	10 568	10 428
Total des actifs non courants		51 002	50 147
Total de l'actif		56 559	55 802
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 603	3 875
Passifs sur contrat		687	693
Intérêts à payer		177	168
Dividendes à payer		701	678
Passifs d'impôt exigible		148	140
Dettes à court terme	9	5 732	5 178
Total des passifs courants		11 048	10 732
Passifs non courants			
Passifs sur contrat		196	201
Dettes à long terme	9	18 367	18 215
Passifs d'impôt différé		3 139	2 870
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	1 987	2 108
Autres passifs non courants		1 098	1 051
Total des passifs non courants		24 787	24 445
Total du passif		35 835	35 177
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	12	4 004	4 004
Actions ordinaires	12	20 027	20 091
Surplus d'apport		1 151	1 162
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		34	(17)
Déficit		(4 811)	(4 938)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		20 405	20 302
Participations ne donnant pas le contrôle		319	323
Total des capitaux propres		20 724	20 625
Total du passif et des capitaux propres		56 559	55 802

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2018 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE (PERTE GLOBALE) BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2017		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 938)	20 302	323	20 625
Adoption d'IFRS 9	2	—	—	—	—	(4)	(4)	—	(4)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 942)	20 298	323	20 621
Bénéfice net		—	—	—	—	1 436	1 436	28	1 464
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	46	254	300	3	303
Total du bénéfice global		—	—	—	46	1 690	1 736	31	1 767
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		—	4	—	—	—	4	—	4
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(8)	—	(23)	(31)	—	(31)
Rachat d'actions ordinaires	12	—	(69)	(3)	—	(103)	(175)	—	(175)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce)	3	—	1	—	—	—	1	—	1
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(1 427)	(1 427)	—	(1 427)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	5	—	5	—	5
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(6)	(6)	(35)	(41)
Autres		—	—	—	—	—	—	3	3
Solde au 30 juin 2018		4 004	20 027	1 151	34	(4 811)	20 405	319	20 724

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(4 978)	18 602	314	18 916
Bénéfice net		—	—	—	—	1 470	1 470	32	1 502
Autres éléments de perte globale		—	—	—	(39)	(579)	(618)	—	(618)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		—	—	—	(39)	891	852	32	884
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		—	93	(5)	—	—	88	—	88
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		—	5	—	—	—	5	—	5
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(10)	—	(17)	(27)	—	(27)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	3	—	1 594	—	—	—	1 594	—	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(1 334)	(1 334)	—	(1 334)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(22)	(22)
Solde au 30 juin 2017		4 004	20 062	1 145	7	(5 438)	19 780	324	20 104

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net		755	814	1 464	1 502
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	24	36	24	120
Amortissements		1 008	977	2 000	1 886
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	80	82	170	150
Charges d'intérêts nettes		243	235	481	465
Pertes sur placements	7	—	—	—	12
Impôt sur le résultat		292	298	527	548
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(74)	(86)	(161)	(174)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(19)	(19)	(38)	(38)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(33)	(40)	(68)	(81)
Intérêts payés		(252)	(249)	(488)	(472)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(113)	(114)	(397)	(402)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(28)	(21)	(46)	(104)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		174	241	85	55
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 057	2 154	3 553	3 467
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépenses d'investissement		(1 056)	(1 042)	(1 987)	(1 894)
Acquisitions d'entreprises	3	(21)	—	(244)	(1 635)
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	3	—	323	68	323
Acquisition de licences de spectre		—	—	(36)	—
Autres activités d'investissement		(20)	(5)	(55)	(14)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 097)	(724)	(2 254)	(3 220)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation des effets à payer		97	127	40	435
Diminution des créances clients titrisées		(2)	(360)	(2)	(10)
Émission de titres d'emprunt à long terme	9	—	—	1 466	1 496
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	9	(1 068)	(472)	(1 241)	(1 076)
Émission d'actions ordinaires		1	41	2	89
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(49)	(45)	(137)	(141)
Rachat d'actions ordinaires	12	—	—	(175)	—
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(678)	(626)	(1 324)	(1 220)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(35)	(30)	(68)	(73)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	(9)	(13)	(21)
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		(12)	—	(41)	—
Autres activités de financement		(23)	(9)	(41)	(22)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 769)	(1 383)	(1 534)	(543)
Diminution nette de la trésorerie		(421)	(19)	(188)	(183)
Trésorerie au début de la période		675	439	442	603
Trésorerie à la fin de la période		254	420	254	420
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie		(388)	66	(47)	(113)
Équivalents de trésorerie au début de la période		524	71	183	250
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		136	137	136	137

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2017 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 8 mars 2018.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros à l'échelle nationale partout au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} août 2018. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 est présentée à la note 14, *Adoption d'IFRS 15*. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur Services sans fil de Bell. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes.

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.
- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons ni à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres normes IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1^{er} janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1^{er} janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste Coûts d'exploitation dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des autres éléments du résultat global. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des autres éléments du résultat global en résultat net en vertu d'IFRS 9.

FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Comme il est présenté à la note 2, *Principales méthodes comptables* de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2019.

Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. Nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous adopterons IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 selon une approche rétrospective modifiée.

Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

2018

ACQUISITION D'ALARMFORCE

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Après l'acquisition d'AlarmForce, le 5 janvier 2018, BCE a vendu à TELUS Communications Inc. (Telus) les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

AlarmForce fournit à ses abonnés résidentiels et d'affaires des services de surveillance vidéo, d'intervention d'urgence personnelle et d'alarme de sécurité ainsi que d'autres services connexes. L'acquisition d'AlarmForce favorise notre expansion stratégique au sein du marché de la maison connectée.

Dans nos états financiers consolidés, AlarmForce est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

La répartition du prix d'achat tient compte d'estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau ci-après résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	181
Émission de 22 531 actions ordinaires de BCE ⁽¹⁾	1
Coût total à répartir	182
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	68
Immobilisations corporelles	8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ⁽³⁾	34
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	1
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs non courants	(1)
	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4
Juste valeur des actifs nets acquis	107
Goodwill ⁽⁴⁾	75

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés principalement de relations clients comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composées principalement des relations clients.

(4) Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et de la croissance future et n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe des Services sur fil de Bell.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 26 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 2 millions \$, provenant d'AlarmForce sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. Ces montants reflètent l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

ANNULATION DE L'ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DES CHÂÎNES SPÉCIALISÉES SÉRIES+ ET HISTORIA

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (Corus) visant l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. Le 28 mai 2018, le Bureau de la concurrence a annoncé qu'il n'approuvait pas la vente des chaînes à BCE. Par conséquent, BCE et Corus ont mis fin à leur entente.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES À VENIR

Le 30 juin 2018, Bell a conclu une entente visant l'acquisition d'une entreprise qui fournit des services liés aux réseaux à large bande à des clients commerciaux et gouvernementaux. D'une valeur approximative de 152 millions \$, la transaction devrait se conclure d'ici la fin d'août 2018.

ACQUISITION DE MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 271 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 38 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1^{er} janvier 2017, les produits d'exploitation consolidés et le bénéfice net de BCE pour le semestre clos le 30 juin 2017 auraient été de 11 217 millions \$ et de 1 513 millions \$, respectivement. Ces montants reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à Telus, pour un produit total de 323 millions \$.

ACQUISITION DE CIESLOK MEDIA LTD. (CIESLOK MEDIA)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation et notre bénéfice net consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2017.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 032	3 077	677	—	5 786
Produits intersectoriels		14	58	114	(186)	—
Total des produits d'exploitation		2 046	3 135	791	(186)	5 786
Coûts d'exploitation	5	(1 142)	(1 814)	(586)	186	(3 356)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		904	1 321	205	—	2 430
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(3)	(13)	(8)	—	(24)
Amortissements		(165)	(803)	(40)	—	(1 008)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(246)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(17)
Autres charges	7					(88)
Impôt sur le résultat						(292)
Bénéfice net						755

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 938	3 067	683	—	5 688
Produits intersectoriels		11	50	113	(174)	—
Total des produits d'exploitation		1 949	3 117	796	(174)	5 688
Coûts d'exploitation	5	(1 098)	(1 810)	(572)	174	(3 306)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		851	1 307	224	—	2 382
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres						
	6	—	(35)	(1)	—	(36)
Amortissements						
		(143)	(796)	(38)	—	(977)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(238)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(18)
Autres charges						
	7					(1)
Impôt sur le résultat						
						(298)
Bénéfice net						814

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		3 966	6 102	1 308	—	11 376
Produits intersectoriels		26	117	232	(375)	—
Total des produits d'exploitation		3 992	6 219	1 540	(375)	11 376
Coûts d'exploitation	5	(2 266)	(3 596)	(1 205)	375	(6 692)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		1 726	2 623	335	—	4 684
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres						
	6	(6)	(8)	(10)	—	(24)
Amortissements						
		(325)	(1 598)	(77)	—	(2 000)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(486)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(34)
Autres charges						
	7					(149)
Impôt sur le résultat						
						(527)
Bénéfice net						1 464

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		3 694	5 995	1 335	—	11 024
Produits intersectoriels		22	99	212	(333)	—
Total des produits d'exploitation		3 716	6 094	1 547	(333)	11 024
Coûts d'exploitation	5	(2 096)	(3 524)	(1 189)	333	(6 476)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		1 620	2 570	358	—	4 548
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres						
	6	(5)	(102)	(13)	—	(120)
Amortissements						
		(281)	(1 532)	(73)	—	(1 886)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(472)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(36)
Autres produits						
	7					16
Impôt sur le résultat						
						(548)
Bénéfice net						1 502

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Services⁽¹⁾				
Services sans fil	1 562	1 508	3 062	2 923
Services de données	1 869	1 812	3 689	3 531
Services voix	957	1 020	1 907	2 001
Services de médias	677	683	1 308	1 335
Autres services	64	55	127	99
Total des gammes de services	5 129	5 078	10 093	9 889
Produits⁽²⁾				
Services sans fil	470	430	904	771
Services de données	98	95	202	194
Équipements et autres	89	85	177	170
Total des gammes de produits	657	610	1 283	1 135
Total des produits d'exploitation	5 786	5 688	11 376	11 024

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2018	2017	2018	2017
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 090)	(1 072)	(2 148)	(2 075)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	10	(63)	(64)	(136)	(114)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(262)	(264)	(510)	(517)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		288	268	543	513
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 127)	(1 132)	(2 251)	(2 193)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 720)	(1 678)	(3 430)	(3 305)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(509)	(496)	(1 011)	(978)
Total des coûts d'exploitation		(3 356)	(3 306)	(6 692)	(6 476)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Coûts liés aux indemnités de départ	(15)	(16)	(24)	(47)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(9)	(20)	—	(73)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	(36)	(24)	(120)

COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent des charges liées aux initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre.

COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également une perte liée au transfert de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS en 2017.

Note 7 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2018	2017	2018	2017
(Pertes) bénéfiques lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couverture économique des règlements en instruments de capitaux propres au titre des régimes de rémunération fondée sur des actions ⁽¹⁾		(30)	1	(107)	25
(Pertes) bénéfiques sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Pertes sur placements ⁽²⁾		(20)	—	(20)	(2)
Exploitation		(20)	12	(3)	31
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	9	(18)	(4)	(18)	(4)
Perte de valeur d'actifs		—	—	(4)	—
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2)	(9)	(1)	(26)
Pertes sur placements		—	—	—	(12)
Autres ⁽¹⁾		2	(1)	4	4
Total des autres (charges) produits		(88)	(1)	(149)	16

(1) Nous avons reclassé les montants de la période antérieure afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

(2) La perte de 20 millions \$ en 2018 représente la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

Note 8 Bénéfice par action

Le tableau ci-après présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	704	765	1 365	1 407
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7550	0,7175	1,5100	1,4350
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	898,0	900,1	899,1	888,0
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,3	0,9	0,3	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	898,3	901,0	899,4	888,8

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 12 050 731 au deuxième trimestre de 2018 et au premier semestre de 2018, comparativement à 31 722 au deuxième trimestre de 2017 et 5 803 983 au premier semestre de 2017.

Note 9 Dette

2018

Le 4 mai 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures à moyen terme (MTN), série M-28, à 3,50 %, dont le capital en cours s'établissait à 400 millions \$ et qui venaient à échéance le 10 septembre 2018.

Le 16 avril 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses billets, série 9, à 4,59 %, dont le capital en cours s'établissait à 200 millions \$ et qui venaient à échéance le 1^{er} octobre 2018. En outre, à la même date, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-33, à 5,52 %, dont le capital en cours s'établissait à 300 millions \$ et qui venaient à échéance le 26 février 2019.

Au T2 2018, nous avons inscrit des charges de 18 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette, qui ont été comptabilisées au poste *Autres (charges) produits* dans l'état du résultat net.

Au T2 2018, Bell Canada a reclassé ses débetures, série M-25, à 3,35 %, qui viennent à échéance le 18 juin 2019, d'un montant de 1 milliard \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Le 29 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-1, à 4,464 %, dont le capital s'établit à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), et qui viennent à échéance le 1^{er} avril 2048. Les billets, série US-1, ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen d'un swap de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 11, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Le 12 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite PD	(53)	(53)	(106)	(101)
Régimes de retraite CD	(24)	(24)	(57)	(55)
AAPE	(1)	(1)	(2)	(3)
Profit découlant de la modification des AAPE	—	—	—	16
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	15	14	29	29
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation	(63)	(64)	(136)	(114)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	—	(4)	(4)	(4)
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(63)	(68)	(140)	(118)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite PD	(5)	(5)	(11)	(9)
AAPE	(12)	(13)	(23)	(27)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(18)	(34)	(36)

Note 11 Actifs et passifs financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	79	78	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	119	121	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	19 868	21 490	19 321	21 298

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾	
30 juin 2018					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	104	1	—	103
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(5)	—	(5)	—
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	70	—	116	(46)
31 décembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	103	1	—	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	—	(48)	—
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	—	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 2 millions \$ (3 millions \$) comptabilisé en résultat net au 30 juin 2018 et un profit (une perte) de 139 millions \$ (134 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 juin 2018, toutes les autres variables restant constantes.

Au T1 2018, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-1, venant à échéance en 2048. Se reporter à la note 9, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

Le tableau ci-après présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 499	\$ CA	3 244	2018	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	450	\$ CA	584	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	46	\$ US	36	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	19	\$ CA	24	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	33	\$ CA	41	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	99	\$ CA	119	2018	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 31 millions \$ du bénéfice net au 30 juin 2018.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2018 était un passif de 85 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2018 serait un profit (une perte) de 33 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 12 Capital social

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$. Du coût total, 69 millions \$ représentent le capital déclaré et 3 millions \$ représentent la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

CONVERSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

Le 1^{er} mars 2018, 397 181 des 5 069 935 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe rachetables, série AC, de BCE (actions privilégiées, série AC) ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux variable rachetables, série AD (actions privilégiées, série AD). De plus, le 1^{er} mars 2018, 5 356 937 des 14 930 065 actions privilégiées, série AD, de BCE ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées, série AC.

Le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées, série AC, de BCE a été refixé pour les cinq prochains exercices, avec prise d'effet le 1^{er} mars 2018, passant de 3,55 % à 4,38 %. Des dividendes en trésorerie variables continuent d'être payés mensuellement sur les actions privilégiées, série AD.

Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2018	2017	2018	2017
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(7)	(14)	(14)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(11)	(10)	(30)	(27)
Autres ⁽¹⁾	(2)	(2)	(6)	(5)
Total des paiements fondés sur des actions	(20)	(19)	(50)	(46)

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 30 juin 2018.

REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2018	1 039 030
Cotisations ⁽¹⁾	331 987
Dividendes crédités	26 960
Droits acquis	(255 867)
Frappées de déchéance	(71 395)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 juin 2018	1 070 715

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du semestre clos le 30 juin 2018 était de 56 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	2 740 392
Attribuées ⁽¹⁾	958 411
Dividendes crédités	71 863
Réglées	(1 010 626)
Frappées de déchéance	(20 287)
En cours au 30 juin 2018	2 739 753

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2018 était de 57 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	4 309 528
Émises ⁽¹⁾	69 659
Règlement des UAR/UALR	112 675
Dividendes crédités	116 172
Réglées	(181 645)
En cours au 30 juin 2018	4 426 389

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du semestre clos le 30 juin 2018 était de 55 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 651 802	57
Exercées ⁽¹⁾	(59 756)	39
Frappées de déchéance	(4 641)	59
En cours au 30 juin 2018	14 077 654	56
Exercables au 30 juin 2018	4 606 773	52

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2018 était de 56 \$.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau ci-après présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2018
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,13 \$
Prix moyen pondéré de l'action	57 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	57 \$
Rendement de l'action	5 %
Volatilité attendue	12 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %
Durée attendue (en années)	4

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

Note 14 Adoption d'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 est présentée ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net présentés antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017			SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 699	(11)	5 688	11 083	(59)	11 024
Coûts d'exploitation	(3 318)	12	(3 306)	(6 488)	12	(6 476)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(36)	—	(36)	(120)	—	(120)
Amortissement des immobilisations corporelles	(769)	2	(767)	(1 491)	—	(1 491)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(211)	1	(210)	(396)	1	(395)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(238)	—	(238)	(472)	—	(472)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	—	(18)	(36)	—	(36)
Autres (charges) produits	(1)	—	(1)	16	—	16
Impôt sur le résultat	(297)	(1)	(298)	(560)	12	(548)
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires ordinaires	762	3	765	1 441	(34)	1 407
Actionnaires privilégiés	32	—	32	63	—	63
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	—	17	32	—	32
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	0,84	0,01	0,85	1,62	(0,04)	1,58
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	900,1	—	900,1	888,0	—	888,0

DÉFICIT

Le tableau ci-après présente un rapprochement des montants de notre déficit au 30 juin 2017, présentés antérieurement en 2017, et des montants présentés conformément à IFRS 15. Tous les montants sont présentés après impôt.

	AU 30 JUIN 2017
Total du déficit présenté antérieurement	(6 466)
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires	777
Coûts d'obtention d'un contrat	251
Total du déficit après l'adoption d'IFRS 15	(5 438)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017.

	TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017			SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net	811	3	814	1 536	(34)	1 502
Amortissements	980	(3)	977	1 887	(1)	1 886
Impôt sur le résultat	297	1	298	560	(12)	548
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	242	(1)	241	8	47	55
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	—	2 154	3 467	—	3 467

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage

1 carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télé. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1 Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télé. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : bce@astfinancial.com



bce.ca

